

SECOUSSÉ TELLURIQUE DE 3,5 DEGRÉS À ORAN

Peur panique et quelques dégâts matériels

Lire l'article de J. Boukraa page 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

HAUSSE INÉDITE DES PRIX Mise en garde contre la dégradation du pouvoir d'achat

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



**Trump
quittera
Washington
quelques
heures avant
l'investiture
de Biden** P. 5



TRIBUNE — P. 4
**De Gaulle peut-il être
un personnage
passerelle entre
la France et l'Algérie ?**
Par Emmanuel Alcaraz
Docteur en histoire

**RÉGULARISATION
DES DÉTENTEURS
DE CONTRATS PRÉ-EMPLOI
30.000 postes
budgétaires
pour l'Education**

Lire l'article de M. Aziza page 2



Régularisation des détenteurs de contrats pré-emploi **30.000 postes budgétaires pour l'Education**

L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) cautionne «le projet» portant création de 30.000 postes budgétaires au profit du secteur de l'Education.

M. Aziza

Une décision qui a été approuvée par le gouvernement récemment. Il s'agit en fait d'un nouveau plan adopté par le ministère du Travail qui repose sur la régularisation définitive de la situation des titulaires de contrats de pré-emploi sur une période s'étalant sur deux ans et demi. Et ce, avec la levée du gel sur 75.000 postes budgétaires dont 30.000 destinés au secteur de l'éducation.

Selon le porte-parole de l'UNPEF, Abdelwahab Lamri Zegar, les titulaires de contrats de pré-emploi devront être recrutés en tant que surveillants, notamment dans les écoles primaires, dans le secteur de l'éducation, comme première étape. Sachant, affirme-t-il, que le secteur de l'éducation souffre d'un déficit en personnel administratif à travers plusieurs établissements et à travers plusieurs wilayas du pays, notamment dans les écoles primaires. Souvent, dit-il, les directeurs des écoles et des enseignants assurent plusieurs tâches à la place des surveillants et des surveillants généraux en raison du manque d'effectifs. Pourtant, tout le monde sait que les surveillants sont recrutés justement pour encadrer les élèves dans les trois paliers au sein de l'éta-



bissement scolaire. Et ce, dès l'entrée des élèves jusqu'à leur sortie de l'établissement. Ils ont plusieurs tâches à effectuer, ils sont chargés de faire des rondes de surveillance dans les couloirs et les lieux de récréation lors des pauses. Et d'accompagner les élèves à la cantine scolaire et aux sanitaires (écoles primaires) ainsi qu'à l'administration si c'est nécessaire.

Pour l'Unpef, le recrutement dans le cadre du pré-emploi est une bonne chose s'il s'avère bien évidemment effectif, «espérons qu'il ne s'agit pas d'un simple fait d'annonce», selon l'Unpef qui souligne que l'idéal est de revoir le statut particulier pour régler ce gen-

re de dysfonctionnements parmi les effectifs et la création du poste de surveillant dans les établissements, qui ne figure pas aujourd'hui dans le statut.

Lors de la réunion tenue avant-hier par vidéo conférence, l'Unpef s'est arrêtée sur quelques points réglementaires (règlement intérieur) en débattant une série de revendications et de propositions, déjà mises sur la table des discussions lors de la précédente réunion tenue au début du mois en cours.

Justement, en matière de recrutement l'Unpef exige l'ouverture de postes budgétaires au profit des enseignants formés à l'ENS, et ce, pour

combler le déficit et pour assurer un enseignement de qualité. Le syndicat réclame encore et toujours la réduction du volume horaire et des séances d'enseignement pour réduire la pression sur les élèves en cette conjoncture particulière. Et marque son refus concernant l'enseignement les samedis. L'Unpef continue d'exiger la libération des écoles primaires de la gestion des groupes locaux. Et appelle à accélérer le renouvellement des instances syndicales afin de renouveler, dans la foulée, les commissions des œuvres sociales ou bien prolonger exceptionnellement le mandat de ladite commission jusqu'au 31 mars 2021.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Lentement ou sans précipitation ?

Le marché des véhicules d'occasion a, vraisemblablement, de beaux jours devant lui. Après une année passée à déblayer le terrain pour revenir à l'importation de véhicules neufs, dont la préparation d'un nouveau cahier des charges afférent à cette activité, qui a été publié sur le Journal officiel n°49 du 19 août, on arrive enfin à la délivrance, ce dimanche 17 janvier 2021, des premiers agréments provisoires. Le nombre des agréments en question se compte sur le bout des doigts, car la Commission technique interministérielle mise sur pied aux fins d'examen des demandes des opérateurs économiques désirant exercer l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, a procédé à l'étude de dix dossiers présentés par les opérateurs, dont neuf relatifs à l'importation de véhicules touristiques et un seul dossier relatif à l'importation de motocycles, selon un communiqué du ministère de l'Industrie. Les opérateurs dont les dossiers remplissent les conditions fixées dans le cahier des charges obtiendront leurs agréments provisoires, aujourd'hui, précise les termes du même communiqué. Est-ce à dire qu'il existe des dossiers, parmi la dizaine qui a été étudiée par la Commission technique, qui ne remplissent pas les conditions fixées dans le cahier des charges et qui auraient reçu un avis défavorable ? En tout cas, le nombre est très réduit en l'état ou en l'ampuant un peu plus. Et pour l'essentiel, il n'est pas dit que les opérateurs qui recevront les agréments provisoires ce dimanche puissent s'engager immédiatement dans l'importation des véhicules. L'autorisation provisoire ne constitue, en aucun cas, une autorisation d'exercice de l'activité, stipule clairement l'article 9 du décret exécutif n°20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs. Un autre parcours,

final, attend les concernés. L'autorisation provisoire permet d'entamer les procédures d'obtention des agréments définitifs, allant de l'introduction d'une nouvelle demande accompagnée d'un dossier bien fourni en documents, aux visites d'inspection effectuées par le directeur de la wilaya chargé de l'industrie, territorialement compétent, afin de vérifier la conformité des infrastructures existantes au regard des documents fournis et établir un rapport descriptif des lieux et des infrastructures, qui fera partie du dossier justifiant de l'attribution de l'agrément définitif. Et, pas encore le moment de klaxonner, car il faudrait attendre la passation des commandes et l'arrivée des navires dans les ports algériens, où une autre procédure de contrôle technique des véhicules et de dédouanement sera engagée avant leur mise en circulation.

Ce long cheminement, très exigeant, où chaque pas est soigneusement codifié et balisé, peut-il être considéré comme un barrage à l'importation des véhicules neufs, ou une politique mise en place pour retarder au maximum le retour à l'activité des concessionnaires automobiles ? Rien de mieux, peut-être, pour éviter la pagaille qui caractérisait ce créneau. Certes, l'importation des véhicules arrive lentement, mais il s'agit de protéger les ressources en devises du pays, ainsi que les droits des consommateurs, à travers un cahier des charges qui n'omet pratiquement aucun détail. Par contre, la lenteur concernant la relance de l'exercice de l'activité de construction de véhicules (un seul dossier tranché sur 18 déposés), dont les prétendants étrangers se bousculaient aux portes du pays un certain temps, reste incompréhensible. N'y a-t-il pas moyen d'accélérer la cadence sur ce registre très bénéfique ou n'y a-t-il pas de sérieux et réputés constructeurs qui frappent à la porte ?

Publicité

FINALEP
Financière Algérienne de Participation

Votre partenaire idéal

DISPOSITIF DES FONDS D'INVESTISSEMENT DE WILAYAS

AVIS

A l'orée de cette nouvelle saison de collaboration qui se profile en cette nouvelle année, la FINALEP Spa présente ses meilleurs vœux à tous ses partenaires : Investisseurs, Administrations, Institutions Financières et les remercie vivement pour leurs confiances au titre de l'année écoulée, tout en confirmant son engagement et sa volonté de demeurer à la hauteur de leurs attentes, pour de nouvelles perspectives d'un partenariat fructueux qui viendraient renforcer davantage nos liens.

En concrétisation des dispositions de la Loi de Finances Complémentaire de 2009, portant création des Fonds d'Investissement de Wilayas, la FINALEP Spa, Société de Capital Investissement, gestionnaire pour le compte du Trésor Public des Fonds d'Investissement des Wilayas de : **TIPAZA, SETIF, SKIKDA, EL BAYADH, SIDI BEL ABBES, AIN TIMOUCHENT, MOSTAGANEM, TIZI OUZOU, ADRAR et DJELFA**, porte à la connaissance des investisseurs désirant créer ou développer leurs projets de petites et moyennes entreprises au niveau des Wilayas concernées, qu'elle se tient à leur disposition pour des financements en fonds propres.

Également la FINALEP Spa a le plaisir de confirmer le changement de sa dénomination sociale, qui devient « **Financière Algérienne de Participation** », par abréviation FINALEP Spa, d'une part et du lancement de son nouveau site internet « www.finalep.dz » correspondant à la substance de sa nouvelle charte graphique, d'autre part.

Les porteurs de projets intéressés, sont invités à :

- Se rapprocher du siège social de la FINALEP Spa, sis à l'adresse : Villa Chéza, Route Nationale N°11, Staoueli, Alger, Algérie ;
- Saisir les services concernés de la société à travers son site web « www.finalep.dz » pour s'informer des conditions et modalités d'accès à ce nouveau dispositif dédié à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises ;
- Prendre contact aux numéros suivants : Tél 023.06.42.38/41/06 et Fax 023.06.42.37 ;
- Se rapprocher des représentations locales de la BDL et du CPA des Wilayas sus-indiqués.

La FINALEP, votre partenaire idéal

FINALEP Spa au capital social de 1 200 000 000 DA
Villa Cheza, Route Nationale N°11, Staoueli, Alger, Algérie
Email : contact@finalep.dz / Tél. : +213.23.06.42.06 / +213.23.06.42.38/ 41 / Fax +213.23.06.42.37
RC : 99B 0010076 - NIF : 0999 1600100 7605 - NIS : 0991422901865 15 - AI : 164 500 24 441

ANEPE N° 2116100067 Le Quotidien d'Oran 17/01/2021

Hausse inédite des prix

Mise en garde contre la dégradation du pouvoir d'achat

El-Houari Dilmi

Le consommateur algérien ressentait depuis le mois d'octobre dernier une hausse des produits de large consommation, partout dans le pays et sur tous les marchés à travers le territoire national. Conséquence de la crise sanitaire ou pas, les Algériens subissent de plein fouet une dégradation continue de leur pouvoir d'achat. Intervenant hier au Forum d'Echaab, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a mis en garde contre la « dégradation du pouvoir d'achat des Algériens, surtout avec ce rythme de hausse des prix des produits de large consommation », a-t-il prévenu. « Le pire peut arriver si l'Etat n'adopte pas rapidement des mécanismes pour réguler les prix et assurer leur contrôle sur le terrain de la réalité », a-t-il encore indiqué, citant l'exemple du marché de gros de « Semmar » à Alger, qui connaît une «anarchie totale loin de tout de contrôle», a-t-il dit, allant jusqu'à le qualifier de « véritable cartel de la spéculation ». « La hausse des prix a commencé à se faire ressentir dès la fin de l'année 2020 et continue à prendre une courbe ascendante », a expliqué Mustapha Zebdi, niant que les « nouvelles taxes imposées par la loi de finances 2021 soient à l'origine de cette flambée des prix, puisque aucune nouvelle taxe n'a touché les carburants », a-t-il souligné. La hausse des prix qui a touché tous les secteurs a atteint « jusqu'à 40% d'augmentation pour les pâtes, de 2 à 7% pour les viandes, 40% pour l'acier, de 20 à 40% pour le matériel informatique et de 10 à 15% pour le lait et ses produits dérivés », a révélé le président de l'Apoce. Plaidant pour des mesures d'en-

couragement en faveur de la production nationale « qui ne peut pas être impactée par les fluctuations de la valeur du dinar » selon lui, l'invité du Forum d'Echaab a encore révélé que « 70% des calories que consomment les Algériens sont importées, ce qui accentue l'insécurité alimentaire », a-t-il alerté. « Continuer à importer les produits de première nécessité, conjugué à la dégringolade du dinar, vont contribuer à compliquer la situation davantage », a-t-il affirmé, appelant à « soutenir les catégories fragiles de la société et non les produits eux-mêmes, et veiller à établir au plus tôt un fichier national pour les personnes nécessiteuses ». Pour sa part, Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), a jugé que « la fuite des responsabilités et les accusations que se lancent les uns et les autres ne permettent pas de trouver des solutions rationnelles au phénomène de la hausse vertigineuse des prix », a-t-il affirmé.

Attribuant la hausse des prix à l'anarchie qui règne dans les marchés en matière de respect des marges, Ali Hamani a déclaré que son association a réclamé une baisse de 5% des taxes sur les produits de première nécessité, «mais notre doléance n'a pas été prise en compte par les pouvoirs publics», a-t-il déploré. Rappelant les mesures prises par le président Tebboune en faveur de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, les catégories nécessiteuses en particulier, le président de l'APAB a révélé que «nous avons saisi le Premier ministre pour réclamer une révision des taxes contenues dans la loi de finances 2021, pour protéger le consommateur, surtout pour les eaux minérales dont la consommation connaît un bond remarquable depuis le début de la pandémie du Covid-19 », a-t-il affirmé.

28 personnes tuées par le gaz en deux semaines

Pas moins de 28 personnes sont mortes par asphyxie au gaz, dont 7 familles entières, à travers le pays depuis le début du mois de janvier de l'année en cours, a-t-on appris, hier à Tiaret, du chargé de communication de la Direction générale de la protection civile.

Le commandant Rabah Benmehieddine a indiqué, lors de la caravane de sensibilisation de prévention contre les dangers du gaz, qui a fait escale vendredi à la place des martyrs de Tiaret, que depuis le début du mois de janvier en cours, 28 décès, dont des membres de 7 familles entières ont été victimes d'asphyxie au gaz, soulignant que "les causes de ces accidents sont multiples, mais la plus importante est la négligence dans l'utilisation de cette substance nocive". Le même responsable a fait savoir que les services de la protection civile ont enregistré, dans le même cadre, 513 cas d'asphyxie au gaz qui ont été secourus et transférés aux établissements hospitaliers, relevant que ces cas étaient " graves" et ont nécessité une prise en charge médicale intensive.

Le commandant Benmehieddine a encore signalé que l'enregistrement de ces accidents a nécessité l'intensification des campagnes de sensibilisation durant la période d'hiver de la part des services de la protection civile et ses partenaires, pour appeler les citoyens à être vigilants et à adopter une conduite de pré-

vention afin d'éviter ces accidents.

Le même responsable a exhorté, dans ce sens, les citoyens à veiller à l'aération et la plomberie sanitaire sécurisée des réseaux internes de gaz et à faire le bon choix dans l'acquisition des appareils électroménagers pour éviter les dangers découlant des fuites de gaz.

De son côté, le chargé de communication des services de la protection civile de la wilaya de Tiaret, le capitaine Rabah Boukhari a déploré la mort de 6 personnes dont 4 d'une seule famille, suite à une asphyxie au gaz, ainsi que 26 autres blessés dans des accidents de fuite de gaz.

Cette caravane, qui sillonne plusieurs wilayas du pays durant cet hiver, connaît la participation des services du commerce, de par leur rôle de contrôle de la qualité des produits destinés au chauffage, ainsi que les services de groupe Sonelgaz et de la société du gaz de pétrole liquéfié relevant de Naftal, qui font partie des mesures de protection des consommateurs, insistant notamment sur le renouvellement des bouilleuses de gaz butane.

La caravane a enregistré un intérêt remarqué de la part des citoyens, qui ont saisi l'occasion pour faire part de leurs préoccupations et leurs questionnements sur ce sujet et qui ont reçu les explications nécessaires et les informations de prévention de la part des instances participant à cette opération.

Hausse inédite des prix

Mise en garde contre la dégradation du pouvoir d'achat

El-Houari Dilmi

couragement en faveur de la production nationale « qui ne peut pas être impactée par les fluctuations de la valeur du dinar » selon lui, l'invité du Forum d'Echaab a encore révélé que « 70% des calories que consomment les Algériens sont importées, ce qui accentue l'insécurité alimentaire », a-t-il alerté. « Continuer à importer les produits de première nécessité, conjugué à la dégringolade du dinar, vont contribuer à compliquer la situation davantage », a-t-il affirmé, appelant à « soutenir les catégories fragiles de la société et non les produits eux-mêmes, et veiller à établir au plus tôt un fichier national pour les personnes nécessiteuses ». Pour sa part, Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), a jugé que « la fuite des responsabilités et les accusations que se lancent les uns et les autres ne permettent pas de trouver des solutions rationnelles au phénomène de la hausse vertigineuse des prix », a-t-il affirmé.

Attribuant la hausse des prix à l'anarchie qui règne dans les marchés en matière de respect des marges, Ali Hamani a déclaré que son association a réclamé une baisse de 5% des taxes sur les produits de première nécessité, «mais notre doléance n'a pas été prise en compte par les pouvoirs publics», a-t-il déploré. Rappelant les mesures prises par le président Tebboune en faveur de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, les catégories nécessiteuses en particulier, le président de l'APAB a révélé que «nous avons saisi le Premier ministre pour réclamer une révision des taxes contenues dans la loi de finances 2021, pour protéger le consommateur, surtout pour les eaux minérales dont la consommation connaît un bond remarquable depuis le début de la pandémie du Covid-19 », a-t-il affirmé.

Coronavirus

230 nouveaux cas et 4 décès

Deux cent trente (230) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 185 guérisons et 4 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 103 611 dont 230 nou-

veaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2831 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.373, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, et 25 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 6

autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Raiña Raïkoum
Belkacem Ahcene-Djaballah

Grands corps «malades»

Après avoir tout subi, on aura tout vu, tout entendu lors de ces actuels procès de décideurs politiques et économiques, chaque épisode de la série sans fin apportant son nouveau lot de révélations en matière de corruption. Au départ, on nous a parlé de détournement de fonds, puis de «chkara», puis de financement occulte de campagnes électorales puis de transfert de devises puis d'importations frauduleuses puis de surfacturations...puis...

Au départ, on a eu comme coupables des chefs de service, des directeurs et des Pdg et même quelques magistrats. Depuis peu, c'est le haut du panier qui est étalé à la Une des journaux et les plateaux de télévision. Des chefs d'entreprise, des ministres (pas un, mais plusieurs), des, des... et pour couronner le tout des anciens Premiers ministres (pas un, mais plusieurs).

Avec le Hirak, on avait vu une floraison de cris que l'on pouvait, parfois, estimer exagérés, tout particulièrement celui «Ya 'Ali, raham baouha». Eh bien, non ! Le cri d'une révolte n'était autre que le cri de la Vérité. Et, cela s'est vérifié avec un ancien (et moult fois) Premier ministre, pensionnaire de la scène du pouvoir (réel et/ou profond) depuis plus de trois décennies qui «avoue» (certainement n'acceptant plus d'être le seul, ou presque, à «payer» ou, alors, pour diluer la faute dans le «système», ce nouveau «bouc-émissaire» de la fuite en avant de nos politiciens ripoux) que les corrupteurs des monarchies arabes du Moyen-Orient, les émirs, ont distribué plus ou presque une soixantaine de lingots d'or à nos décideurs (dont lui puisqu'il a avoué avoir vendu sa part du gâteau au «marché noir» national, ce qui lui aurait rapporté plusieurs dizaines de milliards découverts dans trois comptes bancaires). Pourquoi ? Leur faciliter on ne sait quelles «parties de plaisir» dont la chasse à l'outarde et à la gazelle n'est que la petite partie visible de l'iceberg des avantages octroyés.

On savait que les monarchies arabes du Moyen-Orient avaient et ont encore pour habi-

tude protocolaire, lors des visites officielles, d'offrir à leurs hôtes officiels ou de «marque» en visite, des cadeaux, surtout des bibelots de luxe (dont les montres, des Iphones) à l'image de ce qui se fait habituellement au niveau de certaines de nos wilayas (burnous, tapis, dattes et, exceptionnellement ? un cheval de race ou un animal rare). Généralement, le livre est automatiquement exclu de la liste car, chez ces gens-là, Monsieur, on ne lit pas ! (Note : c'est ce que l'on faisait dans les années 70 et au début des années 80, où l'on offrait des ouvrages de luxe édités en Algérie, des dattes de qualité et du bon vin, les grands crus). Mais, jamais, au grand jamais, nous n'avons entendu parler de «dingot d'or». Du lourd, du très lourd, pouvant s'échanger partout. Chapeau, les bédouins ! Il est vrai qu'ils ont bien appris les «leçons américaines du marketing».

Chez nous, la cause est entendue. Le virus de la corruption est désormais bien implanté. Pour paraphraser les paroles d'un avocat célèbre, bien de chez nous, et familier des couloirs du pouvoir profond, déjà au début de années 2000, «hier l'Etat était corrompu», «aujourd'hui, l'Etat est corrompu». Un grand corps malade ! Un moudjahid célèbre a été, en décembre 2015, plus direct pour exprimer presque la même chose: «Du temps de Boumediène, la corruption était centralisée; elle fut décentralisée au temps de Chadli et, avec Bouteflika, la corruption s'est démocratisée». Aujourd'hui, le vaccin reste encore à découvrir et sans lui, et sans le plus radical (car il y a en plusieurs de tous les horizons), les actuels procès et les lourdes condamnations ne seront qu'un cautère sur une jambe de bois. Les lettres anonymes et les «alertes» des réseaux sociaux étant désormais écartées, ne restent plus que les «médiaires» de la République. Encore faut-il qu'ils ne tombent pas, eux aussi, dans les travers des «grands corps malades». D'ailleurs, le médiateur de la République le sait, lui qui a pris les devants en avertissant avec vigueur ses délégués régionaux afin qu'ils n'y tombent pas.

Le Conseil supérieur de la chasse installé

Le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique a été installé samedi par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani.

La cérémonie d'installation officielle de cette instance a été organisée au siège du ministère en présence de membres de la Fédération nationale des chasseurs, de directeurs centraux de la tutelle et des représentants du secteur des forêts.

Ce Conseil aura pour mission, selon le ministre, d'éradiquer la chasse illicite en imposant, à nouveau, des mécanismes de la gestion de la chasse et en accentuant la protection, le développement durable et l'équilibre du patrimoine cynégétique.

Cela en plus de l'organisation des chasseurs pour mieux maîtriser le patrimoine cynégétique, a précisé M. Hemdani, considérant cette instance comme l'outil indispensable pour la réalisation de la politique cynégétique en instaurant

des outils efficaces pour la pratique de la chasse, le développement et la gestion de ce patrimoine.

Le Conseil doit, en outre, superviser les chasseurs, les orienter et les accompagner pour arriver à la pratique d'une chasse pérenne, a expliqué le ministre en appellant les chasseurs à s'unir pour défendre leurs territoires de chasse tout en devenant des partenaires dans la défense des ressources naturelles grâce à une utilisation raisonnable de la biodiversité et des proies.

Le ministre a salué, lors de son discours, le travail accompli par la Direction générale des forêts (DGF) et la Fédération nationale des chasseurs (FAC) pour la relance de l'activité de la chasse, après plus de 25 ans d'arrêt.

Il a mis, en outre, en exergue le rôle primordial de la chasse dans le maintien de l'équilibre environnemental, mais aussi dans le domaine économique, social, culturel et touristique, ou encore dans

la préservation et la gestion du patrimoine des animaux sauvages.

M. Hemdani a estimé que la préservation du patrimoine cynégétique représente un défi majeur, en raison du manque de proies et la réduction de leur zone de prolifération, causant, à l'occasion, la perte de la biodiversité.

Citant comme autres causes de ce phénomène les feux de forêts et le braconnage qui reste, selon lui, en "hausse permanente".

Le ministre a expliqué que la reprise de cette activité allait permettre de réduire la chasse illicite en impliquant les chasseurs dans le système de contrôle et de gestion du patrimoine cynégétique en Algérie. M. Hemdani s'est adressé, à l'occasion, à tous les secteurs impliqués dans cette activité, les invitant à créer les mécanismes nécessaires pour la préservation du patrimoine cynégétique algérien et sa pérennité à travers l'échange des informations et les expériences acquises dans ce domaine.

Secousse tellurique de 3,5 degrés à Oran Peur panique et quelques dégâts matériels

J. Boukraa

La terre a tremblé hier à Oran. Selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) « cette secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi matin à 10h42. L'épicentre de la secousse a été localisé à 13 km au nord d'Oran et plus exactement à Bir El Djir ». La cellule de communication de la protection civile a indiqué qu'aucune perte humaine n'a été signalée. La secousse a été ressentie à travers toute la wilaya d'Oran et en particuliers à l'est de la wilaya. Dans certains quartiers, les habitants pris de panique ont quitté précipitamment leurs maisons. D'autres, notamment ceux qui occupent des immeubles menaçant ruine comme au quartier Saint Eugène, Ederb et Sidi El Houari, attestent que certains murs

de leurs habitations ont été fissurés. Aussi, un effondrement partiel d'une vieille habitation composée de deux étages a été enregistré au niveau de la rue El Houari Bel Houari au quartier Bel-Air, secteur urbain d'El Makkari.

En plus des fissures des murs de la cuisine au 1^{er} étage, le plafond d'une chambre située au 2^e étage s'est effondré sans faire de victime. « Nos services sont prêts à intervenir pour faire face à toute éventualité », ajoute la cellule de communication de la protection civile. Juste après la secousse, le wali d'Oran a donné des instructions aux différents services, à leur tête la protection civile, pour effectuer des opérations d'évaluation de la situation et d'inspection sur le terrain et de mobiliser tous les moyens pour faire face à toute éventualité. Selon le CRAAG, « coincée entre la plaque eurasienne et la plaque africaine, l'Algé-

rie est constamment en mouvement, et Oran n'est pas épargnée. Sur tout le nord du territoire du pays, on enregistre une moyenne de 100 secousses par mois. Mais 90% de ces secousses ne sont pas ressenties par la population, car leurs magnitudes sont inférieures à 2,5 degrés sur l'échelle de Richter». Pour les secousses ressenties, cela ne dépend pas toujours de la magnitude, même si on peut dire qu'à partir de 3,5, tout le monde ressent la secousse. En dessous, cela dépend si elle a lieu en plein jour ou durant la nuit, de la profondeur, de sa direction, de son sens. Selon le classement des zones du pays par activités sismiques, le littoral est la région où le risque sismique est le plus élevé, suivi par la région des hauts plateaux, puis le Sahara dans lequel l'activité sismique devient nulle. L'Algérie fait partie des pays vulnérables face aux tremblements de terre.

Le pétrole algérien termine 2020 en hausse de 7,40 dollars

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont terminé l'année 2020 en hausse de plus de 7 dollars, en s'établissant à 49,99 dollars le baril en décembre dernier, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) publiés dans son dernier rapport mensuel. "Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 49,99 dollars le baril en décembre 2020, contre 42,59 dollars en novembre dernier, soit une hausse de 7,40 dollars, (+17,4%) ", précise la même source.

Avec cette progression, le Sahara Blend a été le 3^e brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en décembre dernier, après l'Angolais Girassol (51,50 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (50,4 dollars/baril). Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 64,49 dollars/baril en 2019 à 42,12 dollars en 2020 maintenant malgré cela la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep durant l'année précédente, après l'Emirati Murban (42,98 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (42,64 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La progression du Sahara Blend en décembre dernier et d'autres bruts du panier de l'Opep intervient dans un contexte d'une hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier. "Le panier de référence de l'Opep (ORB) a augmenté pour le deuxième mois (novembre et décembre 2020) consécutif en raison de la hausse des prix du brut de référence liés au milieu des signes d'amélioration des fondamentaux du marché pétrolier", avance l'Opep.

Elle a, à ce propos, indiqué que toutes les valeurs des composants



de l'ORB se sont renforcées en décembre 2020, dont ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Nord comprenant notamment, le Nigérian Bonny Light, le Guinéen équatorial Zafiro, Djeno (Congo), Rabi Light (Gabon), Es Sider (Libye) et l'Angolais Girassol en hausse de 7,39 dollars, soit 17,9% en moyenne, à 48,74 dollars le baril.

LES PRIX SOUTENUS PAR LES DÉCISIONS DE L'OPEP+

Cette progression des prix de brut s'explique notamment par l'optimisme affiché par les investisseurs quant à un rebond économique et une reprise rapide de la demande de pétrole suite au déploiement des vaccins COVID-19 dans plusieurs régions, tandis que davantage de pays approuvaient différents vaccins, indique l'Organisation. Dans le même temps, "le marché s'est encore consolidé dans le contexte de l'amélioration des perspectives d'équilibre du marché mondial du pétrole

après que l'Opep et ses alliés aient décidé début décembre dernier d'ajuster volontairement leur production modestement à partir de janvier 2021, et ont également accepté de prolonger la période de compensation", soutient l'Opep dans son document. D'autres facteurs ont également contribué à cette amélioration des prix du pétrole brut, à savoir les signes d'une

demande ferme de pétrole brut dans la région Asie-Pacifique, en particulier en Chine et en Inde, la baisse des stocks américains de pétrole brut pendant trois semaines consécutives en décembre, chutant d'environ 10 mb et l'optimisme affiché par les investisseurs quant à un plan de relance budgétaire supplémentaire aux Etats-Unis.

L'accord commercial post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'UE, conclu le 24 décembre, a également renforcé la confiance du marché, ajoute la même source. De plus, l'affaiblissement de la valeur du dollar des Etats-Unis par rapport à un panier d'autres devises à son niveau le plus bas depuis environ deux ans et demi a également contribué à soutenir les prix du pétrole brut et des produits de base en général. Grâce à tous ces facteurs, le panier de référence de l'OPEP a terminé 2020 en hausse de 6,56 dollars, ou 15,4% en décembre dernier, pour s'établir à 49,17 dollars le baril contre 42,61 dollars en novembre dernier.

Il s'agit de sa valeur mensuelle la "plus élevée" depuis février 2020, a fait savoir le document de l'Opep. Cependant, par rapport à 2019, l'ORB a chuté de 22,57 dollars, ou 25,2%, passant de 64,04 dollars le baril en 2019 à une moyenne de 41,47 dollars / baril en 2020, "la moyenne annuelle la plus basse depuis 2016", selon les données de l'Organisation.

ÉVÉNEMENT

TRIBUNE

Par Emmanuel Alcaraz



Docteur en histoire

De Gaulle peut-il être un personnage passerelle entre la France et l'Algérie ?

Telle est la thèse qui pourrait être celle du Président Macron pour œuvrer à la réconciliation entre le peuple français et le peuple algérien. Les arguments sont séduisants. De Gaulle est le dirigeant qui a reconnu le droit à l'autodétermination du peuple algérien le 16 septembre 1959 et qui a ouvert les négociations menant à l'indépendance de l'Algérie. Sa position en a fait la cible numéro un de l'OAS. Pour autant, c'est la lutte du peuple algérien qui a permis d'arracher l'indépendance. En 1958, De Gaulle est bien l'ordonnateur du plan de Constantine et des opérations Challe en 1959. C'est suite à l'intransigeance du peuple algérien et à l'hostilité des Européens d'Algérie à l'égard de sa politique qu'il a peu à peu changé de position, l'association entre l'Algérie et la France dans le cadre de l'Union française ayant eu sa préférence jusqu'au 16 septembre 1959. Les manifestations de décembre 1960, à l'occasion de sa venue en Algérie, ont été une étape décisive dans son évolution même si De Gaulle voulait conserver le Sahara à la France pour l'exploitation des hydrocarbures et les essais nucléaires qui se sont d'ailleurs poursuivis après 1962. Il s'est heurté à l'intransigeance des responsables du FLN, aussi sourcilleux que lui sur la question de la souveraineté nationale.

S'il s'est résolu à l'indépendance, c'est aussi au nom de la *Realpolitik*, pour défendre l'intérêt national et non par générosité pour que l'Algérie ne soit plus un fardeau pour sa politique de modernisation et d'indépendance nationale de la France. Son rejet de la politique de l'intégration s'explique également par sa volonté de préserver l'identité européenne et chrétienne de la France.

Dans son livre *C'était De Gaulle*, son ministre Alain Peyrefitte rapporte les propos du général : « Si nous faisions l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-deux-Eglises, mais Colombey-les-deux-Mosquées ! »

Hormis son rejet du multiculturalisme, son changement de position a été dicté par le pragmatisme et a créé une guerre civile en France alimentant la rancœur d'une partie des officiers de carrière, des Européens d'Algérie, qui avaient soutenu son retour au pouvoir, et des harkis, qui ont été abandonnés par la France. En fait, le général aurait certainement rêvé de faire de l'Algérie une succursale de la Françafrique, une néo-colonie, un Etat-client solidement arrimé à l'Etat-patron français par le biais des réseaux de Jacques Foccart, le secrétaire gé-

néral aux affaires africaines et malgaches qui occupait une position clé dans le mouvement gauliste en alliant le formel et l'informel. Il est difficile dans ces conditions d'en faire une grande figure du tiers-monde ayant encouragé une troisième voie entre les Etats-Unis et l'URSS. Le général De Gaulle demeure également associé à des épisodes de la répression coloniale même s'il n'était pas le seul acteur décisif. Il est le président du Conseil au moment du 8 Mai 1945. Son préfet de police, Maurice Papon, a été l'organisateur du massacre du 17 Octobre 1961. Il paraît improbable que des statues et des lieux de mémoire dédiés au général fassent leur apparition à Alger. Si on cherche des grandes figures pouvant servir de passerelle entre la France et l'Algérie, les noms du général Jacques Pâris de Bollardière, compagnon de la libération, seul officier supérieur à avoir refusé la torture pendant la guerre d'Algérie, de l'écrivain Mouloud Feraoun et de ses compagnons, inspecteurs de l'éducation nationale assassinés par l'OAS, de Maurice Audin, dont les circonstances de la mort ont été reconnues par le Président Macron et de Michel Rocard, qui a dénoncé les camps d'internement de la France en Algérie, paraissent plus indiqués, chacun à leur manière, ces personnages peuvent incarner l'esprit français des Lumières, tout comme le dreyfusard Georges Clemenceau qui avait condamné les positions coloniales de Jules Ferry à la fin du XIX^e siècle, celui même qui invoquait les devoirs des « races supérieures » à l'égard des « races inférieures ». En France, indéniablement, si on fait fi de l'épisode algérien qui ne peut être porté à la gloire d'aucun responsable politique français important de cette époque, De Gaulle est un des derniers grands hommes d'Etat français du XX^e siècle. Il demeure l'homme du 18 juin, celui qui a refusé la honte de la collaboration et de l'occupation, tout comme Churchill est celui qui a guidé le peuple britannique dans la tempête. Mais, l'usure du pouvoir n'épargne personne. En mai 1968, la jeunesse française ne s'est plus reconnue dans le grand homme même si les enfants de mai 1968 se sont davantage révoltés contre leurs parents, dont la plupart qui n'avait pas eu le comportement attendu lors de la Seconde Guerre mondiale. Leur rébellion contre la guerre du Vietnam n'est-elle pas l'expression d'un désir de racheter le comportement de leurs aînés face à la politique coloniale de la France ?

Un an plus tard, le général démissionnait. Dans la mémoire nationale française, il demeure associé au rêve français de retrouver une grandeur perdue lors de la défaite de 1940 et dans les guerres coloniales.

Trump quittera Washington quelques heures avant l'investiture de Biden



violences du Capitole, les préparatifs se poursuivent en vue de la présentation de serment de Joe Biden, qui deviendra, mercredi à midi, le 46e président de l'histoire des Etats-Unis. Son équipe distille les détails jour après jour. Lady Gaga, que Joe Biden appelle sa "grande amie", chantera l'hymne national américain. Mais la fête aura cette année un goût particulier: le "National Mall", l'immense esplanade au pied du Capitole, sera fermé au public. Seules les personnes dûment accréditées seront autorisées à pénétrer dans la zone où, traditionnellement, se rassemblent par centaines de milliers les partisans du président élu. Depuis la prise du Capitole par des partisans de Donald Trump le 6 janvier, Washington est placée sous haute surveillance, quadrillée par les forces de l'ordre désormais épaulées par des milliers de militaires. L'équipe de Joe Biden et la maire de Washington, Muriel Bowser, ont demandé à la population américaine d'éviter le centre de Washington et de suivre la cérémonie d'investiture en ligne ou à la télévision.

LA MAISON BLANCHE SE VIDE

Dans un contraste saisissant avec un Donald Trump, privé de son compte Twitter et qui vit reclus dans la Maison Blanche, le vice-président Mike Pence apparaît chaque jour un peu plus comme l'homme aux commandes. Jeudi, il a félicité par téléphone la future vice-présidente Kamala Harris, a indiqué vendredi à l'AFP une source proche du dossier.

Le président américain Donald Trump quittera Washington mercredi à l'aube, quelques heures avant l'investiture de son successeur démocrate Joe Biden, qu'il n'a toujours pas félicité. Visiblement désireux de ne pas quitter

la capitale fédérale américaine en tant qu'ex-président, l'ancien homme d'affaires, très sensible au détour, rejoindra avant la fin de son mandat la Floride et son luxueux club de Mar-a-Lago, où il compte s'installer. Après un départ en héli-

coptère depuis les jardins de la Maison Blanche, il s'envolera depuis la base militaire d'Andrews (Maryland) pour son dernier vol à bord d'Air Force One. A Washington, ville méconnaissable transformée en camp retranché après les

Sarkozy de nouveau dans le viseur de la justice française

L'ancien président français Nicolas Sarkozy, sous forte pression judiciaire depuis sa retraite politique, est visé par une nouvelle enquête du parquet national financier (PNF), qui soupçonne cette fois l'ancien président d'un possible "trafic d'influence" dans ses lucratives activités de conseil en Russie. Le parquet anticorruption, qui a déjà croisé le fer en décembre avec l'ex-chef de l'Etat lors du procès dans une autre affaire, enquête depuis l'été 2020 sur les rémunérations dont il a bénéficié de la part d'une société d'assurances russe, Reso Garantia, contrôlée par deux milliardaires russes, Sergueï et Nikolai Sarkissov, selon Mediapart. Joint par l'AFP, le PNF a confirmé vendredi avoir ouvert cette enquête préliminaire des chefs de "trafic d'influence" et "blanchiment de crime ou de délit", sans confirmer la date d'ouverture des investigations, qui auraient été déclenchées par un signalement du service de renseignement financier Tracfin. "La justice cherche à vérifier si l'ancien chef de l'Etat a seulement agi comme consultant, ce qui serait parfaitement légal, ou s'il se serait adonné à des activités de lobbying potentiellement délictuelles pour le compte des oligarques russes", écrit Mediapart.

Le contrat conclu en 2019 porterait sur plusieurs années et un montant de 3 millions d'euros. Nicolas Sarkozy aurait déjà touché 500.000 euros au titre de ce contrat, début 2020, sur son compte à la banque Edmond de Rothschild, toujours d'après Mediapart.

«SEREIN»

La banque, jointe par l'AFP, "ne fait pas de commentaire et rappelle que le respect des obligations légales et réglementaires figure au premier rang de ses priorités". Sollicité par

l'AFP, l'entourage de Nicolas Sarkozy se déclare "parfaitement serein" et assure que "les activités de conseil" de l'ancien chef de l'Etat "sont encadrées dans le strict respect des règles légales et déontologiques". Reso Garantia, fondée en 1991, est l'une des principales sociétés d'assurance en Russie, spécialisée notamment dans l'assurance auto/moto, avec plus de 34.000 agents dans ce pays et 11 millions de clients. En 2007, l'assureur français AXA avait conclu un accord avec les actionnaires de Reso Garantia pour acquérir une participation de 36,7% dans cette société pour environ 810 millions d'euros. D'après Mediapart, AXA est un important client du cabinet d'avocats Realyze, co-fondé en 1987 par Nicolas Sarkozy. L'ancien président français a déjà plusieurs fois eu l'occasion d'exprimer sa colère contre le PNF. "J'ai l'impression que le Parquet national financier est fait pour moi", avait-il déclaré le 7 décembre devant le tribunal de Paris.

M. Sarkozy comparaissait alors pour "corruption" sur un haut magistrat et "trafic d'influence", des accusations nées en 2014 après les interceptions par le PNF de ses conversations avec son avocat Thierry Herzog sur une ligne officielle ouverte au nom de "Paul Bismuth". Le jugement dans cette affaire est attendu le 1er mars. Nicolas Sarkozy sera à nouveau au tribunal de Paris dès le 17 mars pour l'affaire Bygmalion, soupçonné de "financement illégal" de sa campagne électorale de 2012. Mais la principale affaire contre laquelle se débat l'ancien chef de l'Etat reste celle sur les soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle 2007, dans laquelle le PNF porte l'accusation sur des soupçons de "pacte de corruption" avec la dictature de Mouammar Kadhafi.



JIJEL

Expérience pionnière dans l'élevage des escargots



Figure de l'agriculture de la région de Tassoust, dans la commune Emir Abdelkader (20 km à l'Est de Jijel), Hocine Omar Ouayache a intégré un nouveau projet au sein de son exploitation agricole en lançant une expérience pionnière dans l'élevage des escargots de l'espèce comestible «*Helix aperta*» dans la wilaya.

Cet héliciculteur de 70 ans a confié à l'APS que ce projet, dont il commence à entrevoir les prémisses de sa réussite, a été entamé à la fin de l'année 2020.

«Mon investissement dans l'élevage des escargots n'est pas fortuit. L'idée m'a taraudé l'esprit pendant des années avant de devenir une réalité, après avoir suivi une formation dans ce domaine et côtoyé d'autres héliciculteurs de plusieurs wilayas dans l'Est et dans l'Ouest du pays», a-t-il précisé.

Et d'ajouter : «Investir la filière de l'élevage des escargots s'avère très rentable sur plusieurs plans, puisque le fellah (agriculteur) n'a pas besoin de consacrer de grandes superficies à ces gastéropodes à coquille et, en retour, il peut obtenir une production conséquente lui permettant de réaliser un gain très appréciable, notamment au regard de l'existence de marchés prometteurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays».

Cet agriculteur a révélé, dans ce contexte, que son choix s'est porté sur l'espèce d'escargot *Helix aperta* pour son goût délicat et sa couleur blanchâtre, en plus d'être répandu dans la région Est de l'Algérie et de la Tunisie, faisant savoir que ces escargots sont «très recherchés sur les marchés internationaux, en particulier en Italie».

Selon ce septuagénaire, «la wilaya de Jijel dispose de toutes les

conditions climatiques nécessaires, notamment une hygrométrie élevée et une pluviométrie importante favorisant la croissance adéquate pour cette espèce d'escargot», faisant état de la mise en place d'un «programme visant à respecter les étapes de sa croissance depuis le stade de la reproduction jusqu'à l'éclosion des œufs et l'engraissement».

Et de préciser : «pour assurer une croissance adéquate des escargots, un programme a été élaboré à travers la culture de produits agricoles essentiels à sa nutrition tels que la carotte, le navet, le chou et l'artichaut».

Hocine Omar Ouayache a également indiqué que «l'élevage des escargots nécessite entre sept à huit mois avant la commercialisation», assurant qu'un seul escargot pond entre 200 à 300 œufs dont la phase d'éclosion varie en fonction de la température de l'air, soit entre 20 et 21 jours dans la plupart des cas après une phase de couvaison de 12 jours.

Il a souligné en outre que son «cheptel» d'escargots est actuellement en phase de ponte et devrait être commercialisé au mois de mai prochain, après une «période de nurserie et d'engraissement en vue d'obtenir une croissance pondérale oscillant entre six (6) et 11 grammes».

Avec la concrétisation de son expérience et l'intérêt que porte un importateur tunisien pour son produit, cet héliciculteur espère développer son investissement en acquérant des équipements spéciaux pour récolter notamment la bave d'escargot utilisée dans la confection de produits cosmétiques pour ses bienfaits pour la peau.

EL TARF

Un adolescent tombé dans un trou sauvé

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf sont intervenus, vendredi, dans un quartier de la ville de Daghoussa de la commune de Besbes, pour porter secours à un jeune garçon, tombé dans un trou de 03 mètres de profondeur, a-t-on appris auprès du chargé de la communication de ce corps constitué.

Alertés par des jeunes qui étaient en compagnie de la victime, âgée

de 16 ans, les éléments de la protection civile se sont immédiatement rendus sur le lieu de l'accident qui s'est produit à la cité Sonatrach, où ils ont repêché l'adolescent et lui ont prodigué les premiers secours sur place avant de le transférer au service des urgences de l'hôpital de Besbes, a ajouté le lieutenant Seifeddine Madaci.

La victime répondant aux initiales

PROPULSER CETTE FILIÈRE PROMETTEUSE

De son côté, Yacine Zeddam, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel, a affirmé à l'APS qu'il existe dans la wilaya deux exportateurs dont l'activité repose sur le ramassage des escargots depuis les forêts de la wilaya pour les exporter, alors que l'investissement de Hocine Ouayache, premier du genre localement, repose sur l'élevage. L'héliciculture revêt une grande importance en raison de la haute valeur nutritionnelle de ces gastéropodes à coquille en termes de protéines d'origine animale, d'autant que la chair d'escargot constitue une source de protéines, susceptible de répondre aux besoins du consommateur», a ajouté M. Zeddam. «Ce type d'élevage possède également un indice de conversion élevé, car un kilogramme d'aliments fournis à l'escargot permet de produire deux kilogrammes de chair d'escargot comestible», a-t-il relevé. M. Zeddam a souligné, en outre, que la Chambre d'agriculture œuvre actuellement à «accompagner M. Hocine pour surmonter les obstacles qui peuvent survenir au cours des phases de l'élevage des escargots avant de se lancer dans la formation des jeunes dans cette filière prometteuse pouvant représenter une source de revenus sûrs et rentables, notamment en devises du fait de la demande des marchés européens pour la chair d'escargot». «Investir dans cette filière permet aux agriculteurs de créer un équilibre financier avec d'autres produits agricoles, étant donné que l'élevage des escargots ne nécessite pas de frais importants et génère des rendements indéniables», a relevé le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Jijel.

M.S. a été d'abord, réanimée et bénéficié de soins médicaux nécessaires avant son orientation vers l'hôpital Ibn Sina, à Annaba ville, pour une prise en charge adaptée à son état de santé jugé «très critique», a-t-on précisé de même source.

Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet accident, a conclu la même source.

TÉBESSA

Beaucoup reste à faire

A. C.

Des habitants de la cité Miab 3, un quartier périphérique situé sur les hauteurs de la ville de Tébessa ont exprimé leur mécontentement, et pour cause les opérations d'aménagement urbain, dont les travaux ont débuté, connaissent un ralentissement voire un retard que les citoyens concernés trouvent inexplicables. D'autant que les travaux touchent directement aux conditions de leur vie au quotidien (AEP, réfection du réseau d'assainissement, transport ou encore absence d'établissements éducatifs).

D'autres quartiers et cités résidentielles endurent les mêmes problèmes en matière d'équipements sociaux, à Chéria, Bir El Ater ou encore Ouenza et El Aouinet, autrement dit, les principales agglomérations de la wilaya.

Lorsqu'on évoque le terme de zones d'ombre, viennent directement à l'esprit de beaucoup d'entre nous les régions rurales reculées, les mechtas et douars, des lontaines communes frontalières, Aïn Zerga, El Meridj, Negrine, Safsaf Ouesra, plus loin encore Grigueur, Bejen, Stah Guentis, Ghrab et Djorf. Certains habitants des quartiers au chef-lieu vous diront le contraire, ar-

guments à l'appui, à Bouhamra, la Rocade, El Djazira, Rafana, sur les hauteurs d'Ezzitoune, Ezzaouia, le même décor de désolation et frustration choque les visiteurs, le déficit criard, une amélioration urbaine peu visible, parfois inachevée ou exécutée à la va-vite, des chaussées crevassées, «ce ne sont plus des zones d'ombre c'est l'obscurité tout court», commenta l'un d'eux !!

Ces poches défigurent l'image de la ville, les gens se disent frustrés du nécessaire, des fuites d'eau, quand d'autres quartiers en manquaient énormément, la salubrité publique un autre dossier de tourmente et pour les gestionnaires de la commune et pour les citoyens.

Les autorités de la wilaya sont conscientes de la situation des disparités et inégalités, des priorités accordées dans les plans d'action, afin de remédier un tant soit peu aux déséquilibres. Comment faudra-t-il procéder pour réduire les écarts ? Fallait-il tout d'abord commencer par la collecte et l'enregistrement des données essentielles, dans la prospection et la projection, au titre d'un travail systématique à même d'éclaircir le tableau et rendre l'action plus concrète et ainsi répondre aux attentes de la population ?

BISKRA

La promotion de la femme rurale en question

Le ministère du Tourisme de l'Artisanat et du Travail Familial, Mohamed Hamidou a affirmé vendredi depuis la commune de Zeribet El Ouadi (80 km à l'Est de Biskra) que des efforts sont déployés par son département pour «atténuer les obstacles auxquels sont confrontées les femmes rurales et celles au foyer pour consolider leur potentiel productif».

«Le ministère du Tourisme s'emploie dans le cadre de mécanismes étudiés à faciliter l'accès des femmes rurales au monde du travail et de la production dans divers domaines en les qualifiant pour pouvoir créer des projets et en les aidant à commercialiser leurs produits», a précisé le ministre, en marge de la visite d'une exposition d'artisanat, au cours de sa deuxième journée de visite dans cette wilaya, accompagné par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. Il a, dans ce sens ajouté que «cette catégorie de femmes ambitionnant de concrétiser leurs projets peut obtenir une formation qualifiante auprès des chambres de l'artisanat et des métiers (CAM), et un accompagnement pour obtenir

les financements nécessaires, ainsi qu'une opportunité pour commercialiser leurs produits à travers les expositions et les plateformes en ligne des CAM».

M. Hamidou a également relevé que le secteur du tourisme est «un secteur horizontal auquel participent 23 ministères, ce qui nécessite l'intensification de la coordination et du travail en commun pour créer de nouveaux horizons de coopération, contribuer au développement de l'économie nationale et réduire le taux de chômage».

Le ministre du Tourisme a souligné que «l'année 2021 porte de grands espoirs et l'opportunité sera offerte, pour la concrétisation sur le terrain, du programme du président de la République, M. Abdellatif Tebboune, pour développer les zones d'ombre et promouvoir la femme». Au cours de leur deuxième jour de visite à Biskra, les ministres du Tourisme de l'Artisanat et du Travail Familial, et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mohamed Hamidou et Kaouter Krikou ont rendu visite aux moudjahidines Naoui Brahimi et Rabiaa Hamdi, à leurs domiciles.

DRÉAN

Dix mois de prison pour détention et commercialisation de psychotropes

Le tribunal de Dréan a condamné, ce jeudi, un individu âgé de 25 ans habitant la ville de Chébaita Mokhtar à une peine de prison ferme de dix mois pour détention et commercialisation de psychotropes. Suite à des informations parvenues à la police judiciaire extra-muros de Chébaita Mokhtar, le dealer en ques-

tion a été surveillé de très près, jusqu'au moment où il a été arrêté en possession d'un sac en plastique contenant 721 comprimés de psychotropes de marque Tramadol. Puis, munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont trouvé dans le domicile de ce dealer 47 autres comprimés de psychotropes.

A. Ouélaa

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

03 jounada ethania 1442				
El Fedjr 06h15	Dohr 12h44	Assar 15h25	Maghreb 17h48	Icha 19h11



Un conclave pour préparer les prochaines opérations de relogement

J. Boukraa

Dans la perspective de la prochaine opération de relogement et dans le cadre du suivi du dossier de logements sociaux, le wali d'Oran a présidé en fin de semaine dernière une réunion en présence des directeurs concernés, indique un communiqué de la wilaya. Cette rencontre, ajoute le communiqué, vise à mettre en place tous les moyens pour préparer dans les meilleures conditions l'opération de distribution de logements dans leurs trois formes, à savoir : la formule à points, les logements précaires dans la commune d'Oran et les familles des bidonvilles et ceci avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, en sus des quotas de logements de AADL qui seront livrés dans les prochains jours. A ce titre, le wali d'Oran a exhorté les responsables concernés d'accélérer le processus de l'étude des dossiers, l'affichage des listes et la préparation de l'opération de relogement des habitants résidant dans des habitations précaires et ceux des bidonvilles. A

l'issue de cette réunion, le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes quant au lancement des projets de logements dont les travaux ont été suspendus et l'accélération de la cadence des travaux des autres chantiers afin de les livrer dans les délais contractuels. Il y a lieu de signaler que près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes au courant de 2021, selon les dernières déclarations du wali d'Oran, Messaoud Djari. Faisant le point de situation sur le développement dans la wilaya, dans une conférence de presse, le wali a indiqué qu'il sera procédé à la distribution, jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année, de 23.000 logements publics locatifs (LPL) dont environ 19.000 logements location-vente (AADL) et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA) faisant partie de l'ancien programme. Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une première étape à fin mars prochain, la distribution de 14.600 logements de

differentes formules dont 6.500 logements publics locatifs (LPL), 7.700 logements location-vente AADL et 430 LPA ancien programme. Dans une deuxième étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22.000 logements toutes formules confondues dont 10.000 LPL selon le nombre de points, de même que 11.000 logements location-vente (AADL) et 140 LPA ancien programme, a-t-il fait savoir. Messaoud Djari a indiqué que ses services ont dénombré jusqu'à aujourd'hui plus de 175.000 demandes de logements de différentes formules. Toutes les commissions de daïra dans leur ensemble ont été installées et mises à contribution et sont à pied d'œuvre pour parachever les enquêtes et étudier les dossiers préalablement notés selon les critères en vigueur. M. Djari a assuré du suivi des différents projets de logements en cours de réalisation et instruit les entreprises de rattraper les retards enregistrés par le renforcement des chantiers pour livrer les logements dans les délais impartis.

Covid-19

Création de trois comités pour mener la campagne de vaccination

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran a procédé jeudi à la création de trois comités, qui s'occupent de différentes questions liées à la campagne de vaccination anti-Covid-19 qui démarera prochainement, a-t-on appris vendredi, auprès de son chargé de communication. Il s'agit d'un comité de pilotage qui s'occupera du stockage et de la distribution du vaccin, d'un comité de communication, constitué de spécialistes qui s'occupent de l'information et la sensibilisation, et enfin celui de la formation, qui encadrera les professionnels de la santé dans des aspects techniques, a indiqué le Dr Youcef Boukhari. Ces trois comités ont été créés jeudi, conformément aux directives du ministère de tutelle, après une réunion en visioconférence avec les DSP des 48 wilayas, a précisé le même responsable, avant d'ajouter que la wilaya d'Oran est ainsi prête sur les plans logistique et humain pour entamer la campagne de vaccination qui devra débuter avant la fin de ce mois de janvier. Disposant de plusieurs chambres froides, avec des températures de -40, d'une capacité globale de stockage de pas moins d'un million de doses, la wilaya d'Oran peut même recevoir les quotas des wilayas limitrophes qui ne possèdent pas les mêmes moyens, soutient le Dr Boukhari. La campagne de vaccination dé-



butera ainsi dans les prochains jours, et le coup d'envoi sera donné par la DSP, explique le même responsable, ajoutant que les personnels de la santé et les maisons de vieillesse bénéficieront à titre prioritaire de la vaccination anti-Covid, dans sa première phase. Par ailleurs et en prévision du lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, l'Etablissement hospitalier universitaire 1^{er} Novembre a mobilisé tous les moyens nécessaires pour l'opération. Cet hôpital prévoit la vaccination de 1.000 personnes par jour. Selon un communiqué ren-

du public par cet établissement, «l'EHU dispose de 9 congélateurs à moins de 80 degrés, 16 chambres froides dont une dizaine de 100 mètres cubes à moins de 30 et 40 degrés, ainsi qu'un certain nombre de réfrigérateurs qui peuvent servir à la conservation du vaccin». Pour ce qui est des moyens humains et notamment les agents vaccinateurs, «l'administration de l'EHU d'Oran a mobilisé 200 infirmiers et une cinquantaine de médecins pour l'exécution de cette opération», ajoute le même communiqué, ce qui va permettre d'effectuer 1.000 vaccinations par jour.

Les policiers sensibilisent sur le danger de conduire sur le tracé du tram

K. Assia

Le danger lié à la circulation sur le tracé du tramway a été mis en exergue par les services de la sûreté d'Oran représentés par l'officier Touati de la cellule de la communication et l'officier Miloud, chef de la brigade du tramway au service de la voie publique de ce corps sécuritaire. Une

campagne de sensibilisation et de prévention a été lancée jeudi au profit d'une vingtaine d'automobilistes de sorte que les initiateurs ont choisi plusieurs axes routiers par où passe le tramway avec pour objectif informer les automobilistes sur le danger et les conséquences fâcheuses occasionnées par la conduite sur le tracé du tramway. Des conseils et des

orientations ont été donnés dans ce sens en appelant les automobilistes à faire preuve de responsabilité et à respecter le code de la route afin d'éviter le pire. Cette action entre dans le cadre du programme de prévention mis en place par la DGSN et qui vise à inculquer la culture de sensibilisation et de prévention afin de lutter contre les accidents de la route.



Eloignement du lycée et manque de transport

Les parents d'élèves de la cité LPL Hayet Regency en appellent au wali

D. B.

Une nouvelle fois, les parents d'élèves du lycée Ben Ghobrini Mustapha de la cité LPL de Hayet Regency ont lancé un appel au wali d'Oran pour intervenir et mettre un terme au calvaire qu'endurent les 234 élèves de ce lycée. Selon des représentants des parents, qui se sont déplacés hier au siège de notre rédaction, le personnel enseignant et les parents d'élèves dénoncent l'éloignement de cet établissement scolaire, l'absence de transport, que ce soit scolaire ou public, et la non viabilisation de leurs enfants dans ce lycée éloigné de toutes les commodités nécessaires, alors qu'il existe trois lycées à Haï Sabah. Contacté à ce propos, Karim Hachemi, membre du bureau national du Snapst, qui regrette la situation dans cet établissement secondaire, précise que les trois lycées de Haï Sabah croulent sous le poids du sureffectif, ce qui a nécessité l'affection des lycées des cités location-vente à ce lycée pourtant éloigné et isolé. L'épineux problème du sureffectif auquel sont confrontés les directeurs des établissements scolaires et les parents d'élèves à Oran Est et notamment dans la souscription de Haï Yasmine est désormais intenable. Les solutions palliatives et souvent dilatoires décidées par l'académie pour remédier temporairement à cette situation de sureffectif constatée dans presque tous les paliers, avec certes une prédominance dans le cycle moyen et secondaire, ne sont plus suffisantes.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Ami Aek, 88 ans, Saint-Pierre
Ouanzar Ali, 98 ans, rue Blaha Ali
Mansouri Fatma, 89 ans, rue Zabour Ali
Saoud Kheïra, 90 ans, Habib Bouakeul

Horaires des prières pour Oran et ses environs

03 jomada ethania 1442

El Fedjr 06h44	Dohr 13h13	Assar 15h56	Maghreb 18h19	Icha 19h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Suite à la protestation des ambulanciers privés Des promesses et des attentes...



K. Assia

Au lendemain du sit-in organisé, mercredi dernier, par les transporteurs sanitaires (des ambulanciers privés) de la wilaya d'Oran et les membres de l'association d'hémodialyse devant le siège de la direction de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), une réunion a été tenue jeudi à Oran avec les cadres centraux, a-t-on appris auprès du représentant du collectif. Cette rencontre a été organisée en présence de la sous-directrice du conventionnement et du sous-directeur de la prestation qui se sont déplacés d'Alger pour s'enquérir des préoccupations des ambulanciers privés, précise-ton. Dans ce registre et après avoir passé au

peigne fin l'ensemble des doléances du collectif, des promesses ont été données pour que des éléments de réponse soient apportés dans les prochains jours.

Selon le représentant du collectif des ambulanciers privés, on saura que les cadres centraux étaient à l'écoute et que cette rencontre intervient également après les démarches entreprises par le collectif auprès de la direction générale de la prestation à Alger où un rapport détaillé sur la situation lui a été remis.

Notons que des dizaines de transporteurs sanitaires et des membres de l'association nationale d'hémodialyse ont observé un sit-in devant le siège de la CNAS pour dénoncer la détérioration de leurs conditions de travail.

A l'origine de ce malaise, le refus de signer et de valider les factures de prestation depuis le mois d'octobre. A cela vient s'ajouter le transport simultané des malades qui est imposé au collectif alors qu'il n'est pas obligatoire.

Outre cette condition, «seule la moitié des capacités techniques est facturée à 100%, le reste est malheureusement à 50%, autrement dit, si l'ambulancier transporte 50 malades, seuls 25% sont facturés à 100%, le reste est à 50% alors que dans la wilaya d'Alger cette disposition n'est pas appliquée», ajoute-ton. Face à ce qu'ils qualifient d'entraves, les ambulanciers privés disent être conscients de la mission qui leur est confiée et que le service est assuré afin de ne pas pénaliser le malade.

Commune d'Oran Préparatifs pour la mise en service de nouvelles délégations communales

D.B.

D'intenses préparatifs sont en cours au niveau de la commune d'Oran pour la mise en service de nouvelles délégations communales à partir du mois de juin prochain, a-t-on appris auprès d'élus de l'APC d'Oran. Selon ces derniers, il s'agit de mettre en place tous les moyens nécessaires pour la bonne marche des services de ces nouvelles délégations. Nos interlocuteurs indiquent que trois nouvelles délégations communales entreront en service à partir du 2^{ème} semestre au fur et à mesure. Il s'agit des délégations d'El Khaldia, Fellaoucène et Haï Mehieddine. Deux autres délégations sont déjà en service à savoir les délégations de Akid Lotfi et Ennas. Selon nos sources, la mise en service des délégations communales bute sur un problème d'équipements et de personnel.

En mai dernier, des sources proches de la commune avaient annoncé l'entrée en service de trois nouvelles délégations communales, en application des dernières directives du gouvernement.

Il s'agit des secteurs urbains Akid Lotfi, Ennas et Hammou Boutlélis. Des délégués devaient être affectés pour la gestion de ces nouvelles délégations. Selon ces mêmes sources, trois autres délégations communales seront opé-

rationnelles au courant de l'année prochaine à savoir El Khaldia, Fellaoucène et Haï Mehieddine. Mais, là aussi, des sources bien informées ont affirmé que la mise en service de ces délégations risque d'être retardée pour indisponibilité des locaux. Le mois d'avril dernier et en application du dernier décret exécutif, portant création de délégations communales dans les communes des wilayas de Constantine et d'Oran, approuvé par le gouvernement, une réunion a été tenue au siège de la commune d'Oran pour le lancement effectif de cette opération.

Ainsi, Oran connaîtra une nouvelle organisation, à travers la création de 18 délégations communales, sur la base des besoins de la population qui ont fait objet d'une étude élaborée par les autorités locales et approuvée par l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran.

«A ce titre, Haï Akid Lotfi, Haï Derb, Hammou Boutlélis, El Khaldia, Fellaoucène et Haï Mehieddine seront les nouvelles délégations communales (secteurs urbains) qui seront opérationnels, suite à la promulgation de ce décret exécutif. La mise en service de ces nouvelles délégations se fera au fur et à mesure de la disponibilité des locaux et surtout des moyens humains. Cette organisation administrative permettra aux

communes de prendre en charge efficacement les missions du service public local et de mieux répondre aux exigences du développement local, dans le cadre du renforcement de la décentralisation et de la démocratie participative, ainsi que le rapprochement de l'administration du citoyen. Le nombre de secteurs urbains actuels (12) ayant été déterminé lors du découpage administratif de 1994 a été ainsi revu à la hausse.

Chaque nouveau secteur devra aussi bénéficier des équipements nécessaires, sièges administratifs et autres structures communales d'accompagnement, conformément aux articles 133 et 134 du code communal, en l'occurrence. A ce titre et conformément au nouveau découpage administratif, effectué par les services de la commune, le secteur urbain Akid Lotfi sera détaché du secteur urbain El Menzeh (ex-Canastel); El Khaldia rattachée à Ibn Sina sera érigée en secteur urbain. Il en est de même pour Hammou Boutlélis qui dépendait de Seddikia, le secteur Fellaoucène d'El Makkari et Haï Mehieddine qui était rattaché au secteur urbain El Badr. Enfin, la nouvelle délégation communale Ennas (ex-Haï Derb) se détachera du secteur urbain Sidi El Bachir (ex-Plateau) », ajoute la même source.

Recouvrement des taxes à Aïn El Turck Des cellules pour le recensement des biens communaux en location

Rachid Boutlelis

dans des habitations, proposés à la location, sans aucun papier inhérent autre que celui du billet bancaire, ont foisonné comme des herbes folles ces 20 dernières années, au grand dam des hôteliers qui s'insurgent contre cette concurrence déloyale.

«Nous nous acquittons régulièrement de nos taxes ainsi que de nos impôts et nous sommes régulièrement ciblés par des visites d'inspection inopinées, ce qui n'est pas du tout le cas des contrevenants activant impunément dans l'informel au vu et au su de tout un chacun», ont déploré des hôteliers avant d'ajouter «cette innombrable anarchie prévalant dans ce secteur névralgique nous a obligés à aviser les autorités par le biais d'une requête. Nous l'avons déjà fait auparavant à travers une correspondance dans laquelle nous dénonçons vivement l'infraction en question, qui se répercute négativement sur notre activité». En effet, selon le constat, même les pseudo-garages à bateau ont allègrement adhéré à cette danse loufoque. Selon le même constat, même les appartements dans les cités de logements, toutes formules confondues, sont également proposés à la sous-location, plus particulièrement en période estivale.

Le phénomène des vulgaires écritaux, proposant des locations, accrochés bien en évidence n'importe où et n'importe comment, sur lesquels sont rédigés les numéros de téléphone de leurs propriétaires, n'émeut plus quiconque. «C'est à se demander si cette transgression, à priori tolérée, n'est pas tout simplement encouragée», se sont indignés les gérants d'établissements hôteliers. Toujours est-il qu'une véritable anarchie, vivement décriée par des hôteliers, règne en maître dans ladite contrée et semble avoir tendance à prendre une ampleur démesurée dans la stupide indifférence de tout un chacun. «Les nouvelles instructions du wali sur la relance du processus de recouvrement des taxes pourront-elles mettre un terme à cette morbide anarchie?», se sont interrogés nos interlocuteurs.

Sidi El Bachir Ouverture prochaine d'un nouveau CFPA dédié aux métiers de l'eau

Un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dédié aux métiers de l'eau sera ouvert à Oran au cours de cette année, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Basé dans la localité de Sidi El Bachir (Oran est), ce centre qui est en cours de réalisation, sera très probablement opérationnel vers le troisième trimestre de l'année en cours, a indiqué à l'APS Laïd Bouzid, responsable du service de coopération et de formation continue dans la dite direction. Cette structure de formation, d'une capacité de 300 places, sera exclusivement consacrée aux métiers de l'eau et sera ouverte en collaboration avec

les acteurs du secteur de la thématique, dont la Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR) et la direction des ressources en eaux. Il sera question également de définir les besoins réels en matière de formation du secteur de l'eau, principalement le nombre de personnes à former, les spécialités et les programmes à ouvrir, a fait savoir le même responsable. Aussi, les cadres et employés du secteur de l'eau de la wilaya d'Oran bénéficieront de cycles de formation et de recyclage dans la gestion de l'eau, dans le cadre de l'amélioration de leurs performances, afin de s'adapter aux nouveautés de ce domaine sur les plans technique et technologique, a ajouté la même source.

TLEMCEN

Des projets mais beaucoup reste à faire à Hennaya



La ville de Hennaya fait l'objet d'une vaste opération d'amélioration urbaine.

Khaled Boumediene

En effet, dans le cadre du soutien aux collectivités locales, un montant de 3 milliards de centimes a été octroyé par la wilaya à l'APC pour réaliser la première phase du programme de revêtement de trottoirs, d'aménagement d'aires de jeux et d'éclairage public au niveau de trois sites, à savoir, le boulevard de la Liberté du centre-ville de Hennaya, l'artère principale de Hay Khémisti ainsi que l'espace environnant le siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à la cité de la gare. Selon le président d'APC, Aberkane Abdelmadjid, les premiers travaux de mise en place du béton imprimé sur les trottoirs du boulevard de la Liberté côté de la place emblématique de la mairie de Hennaya ont été lancés au cours de la semaine dernière. Cette opération de réhabilitation confiée à une entreprise privée a été appréciée par les habitants qui ont également approuvé le choix du pavage en béton imprimé pour les trottoirs de cette grande avenue qui étaient constituées d'un mauvais revêtement en carrelage. « Pour les trottoirs de ce boulevard, nous avons opté pour le pavé en béton imprimé qui est pratique et facile à entretenir. Ce type de revêtement antidérapant et coloré a une stabilité et une longévité qui font du béton imprimé un investissement rentable à faire entretien. Le béton mis en œuvre est coloré en gris », a expliqué Khaled Boumediene.

qué le maire de Hennaya. En outre, le programme mis sur pied comprend la réhabilitation totale de l'artère principale de Hay Khémisti qui s'étend jusqu'à la zone d'activité et l'aménagement d'un nouvel espace de jeux avec des toboggans pour les enfants, à proximité du siège de la brigade de la Gendarmerie nationale à la cité de la gare. Par ailleurs, une opération de réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable sur une distance de plus de cinq kilomètres a été totalement achevée par l'APC au niveau de « Dricène » et des travaux sont en voie de lancement pour assurer l'éclairage public de ce village rural à partir de la RN 22, à proximité du village de Taounya. Le maire de Hennaya a révélé que le stade de football de Karia recevra bientôt sa pelouse artificielle en gazon de sixième génération et ce, suite à l'achèvement des travaux d'aménagement et de construction d'un mur de clôture. Dans le même sillage, la Sdô-Sonelgaz est sur le point de lancer les premiers travaux d'enfouissement des lignes aériennes. Cette opération sera entamée au niveau de la zone d'activité et se poursuivra jusqu'à l'artère principale de Hay Khémisti, pour assurer plus de sécurité et réaliser un aménagement de qualité éclairé la nuit. Si le début de cette nouvelle année s'annonce bien avec ces travaux pour les habitants, il faut noter que de nombreux points noirs subsistent encore à Hennaya. L'on peut citer les travaux du nou-

veau siège de l'APC qui sont à l'arrêt depuis 2016, la situation alarmante de l'entrée nord de la ville de Hennaya (à partir de la RN 22) où l'absence de trottoirs pour les piétons est criante, la situation d'abandon du marché de fruits et légumes en charpente métallique et aussi la place emblématique du centre-ville de Hennaya dont une partie est restée prisonnière de panneaux d'interdiction, des barrières métalliques et des blocs en béton entravent la circulation près du siège de la Sûreté de daïra. Il ne faut pas oublier dans ce cadre la situation catastrophique de l'oued « Gallien » qui pollue tout l'environnement. Il faut rappeler que Hennaya, cette petite ville située à la périphérie de Tlemcen, se resserre de plus en plus au sud vers la ville de Tlemcen où le périmètre urbain s'est renforcé ces dernières années avec deux nouveaux grands centres urbains de Boujlida et Oujlida au nord de la ville, est plus célèbre pour ses terres agricoles fertiles qui se faufilent sur la RN 22 en direction de Remchi et Zenata que pour le centre-ville qu'elle abrite loin des regards des visiteurs qui ne traversent plus la ville depuis près de quatre décennies à cause de la déviation routière de la RN 22. Ses parfums et ses bonnes senteurs d'autrefois ont laissé place aujourd'hui aux mauvaises émanations désagréables d'assainissements et d'eaux vannes ruisselantes de cet oued, qui agressent l'odorat des habitants, des visiteurs et des passagers.

EL-BAYADH

Un charlatan sous les verrous

Hadj Mostefaoui

À l'issue d'une série de plaintes déposées par des citoyens pour abus de confiance et escroquerie sur des personnes âgées, les éléments de la Sûreté de la daïra de Brézina ont mis fin aux activités d'un charlatan. Ce septuagénaire a été pris en flagrant délit de sorcellerie dans son habitation en présence de

l'une de ses victimes à qui il administrait des potions censées la mettre à l'abri du mauvais sort, tout en lui faisant miroiter monts et merveilles. Le mis en cause était en possession d'une somme d'argent estimée à dix millions de centimes, fruit de ses activités ainsi que de tout un lot d'amulettes, d'ossements de volatiles ainsi que des sachets de poudres d'origines douteuses qu'il diluait dans un verre d'eau, selon lui purifiée. Il délivrait à ses victimes des talismans bariolés de lettres entremêlées de diverses figures géométriques. Le mis en cause a été présenté au parquet devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention provisoire à la maison d'arrêt d'El-Houdh.

CHLEF

L'aide aux démunis en question

Abbad Miloud

L'aide de l'Etat au profit des personnes défavorisées est mise en œuvre visant une amélioration de la couverture sociale. Un dispositif d'emploi d'attente est géré actuellement par l'ANEM, les autres par le secteur de la solidarité nationale. La gestion de la Prime d'insertion des diplômés (PID) destinée aux techniciens supérieurs et universitaires a été transférée depuis le premier décembre 2019 à l'ANEM. Depuis, la nouvelle appellation est le contrat d'insertion des diplômés (CID). En 2010, les montants mensuels ont connu une hausse. Pour les techniciens supérieurs, le montant est passé de 6.000 à 8.000 DA. Pour les licenciés et plus, de 8.000 à 10.000 DA. En 2020, une deuxième hausse a été opérée. Pour les techniciens supérieurs, le montant passe de 8.000 à 10.000 DA, pour les licenciés et plus, de 10.000 à 15.000 DA. Les personnes concernées doivent être âgées de 18 à 35 ans. La durée du contrat qui était d'une année renouvelable une fois, passe, en 2020, à 3 années renouvelables. Le nombre de bénéficiaires est de 6.542 auxquels viennent s'ajouter 6.607 diplômés des centres de formation professionnelle et ceux ayant le niveau d'études secondaires. Le montant représentant les salaires pour un seul mois est de 13 milliards de centimes.

Le Dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) qui a remplacé la Prime d'activité et d'insertion sociale (PAIS) a connu plusieurs nouveautés : l'âge qui était de 18 à 30 ans est passé en 2010 de 18 à 40 ans et aujourd'hui de 18 à 59 ans, le revenu mensuel de 2.500 à 6.000 DA, la durée du contrat qui était de 6 mois renouvelable une fois, passe à une année renouvelable une fois. Il est destiné à ceux qui ne possèdent pas de formation ni de qualification. Il touche le secteur de la fonction publique, le secteur économique étatique et privé ainsi que le mouvement associatif. L'objectif étant de former ces jeunes dans les

entreprises, dans le cadre de la formation et du perfectionnement afin de leur permettre l'acquisition d'un savoir-faire. Le nombre global de bénéficiaires au 31 décembre 2020 est de 4.687. Le montant global (salaires - assurance sociale) a atteint pour l'exercice passé 89 milliards de centimes.

Pour les projets d'activités publiques et celui dénommé « Blanche Algérie », aucun quota n'a été accordé.

Dans le dispositif dénommé soutien de l'Etat aux catégories défavorisées, figure l'indemnité d'allocation forfaitaire de solidarité (AFS.) accordée à six catégories de personnes : celles âgées de 60 ans et plus et ne disposant d'aucune ressource (le nombre est de 7.704), les handicapés toutes catégories âgés de plus de 18 ans et ayant un taux d'incapacité de moins de 100% et pas au-dessous de 55 % (le nombre est de 2.354) ; les handicapés toutes catégories, âgés de moins de 18 ans et dont les parents ne disposent d'aucune ressource, (730) ; les personnes non-voyantes âgées de plus de 18 ans et qui perçoivent un revenu mensuel égal ou inférieur au SNMG (1.352) ; les personnes atteintes d'une maladie chronique et sans ressource (8.416) ; les femmes divorcées ayant des enfants en bas âge ainsi que les veuves, toutes ne disposant d'aucune ressource. L'allocation est permanente tant que la personne demeure démunie. Le montant mensuel est de 3.000 DA en plus de l'assurance sociale. Le nombre de personnes bénéficiaires à fin décembre 2020 est de 23.500. Le montant représentant uniquement les salaires versés pour l'année 2020 a atteint 106 milliards de centimes. Pour les personnes handicapées, dont le taux d'incapacité est de 100%, le montant mensuel est passé, depuis le mois d'octobre 2019, de 4.000 à 10.000 DA, en plus de l'assurance sociale. Les personnes doivent être âgées de 18 ans et plus, sans aucune ressource et nécessitant une prise en charge par une tierce personne. Le nombre de bénéficiaires a atteint 9.076.

TIMIMOUN

Un projet vital pour l'Oasis du Gourara

Le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a mis l'accent, vendredi à Timimoun, sur l'importance du projet de station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) qui y est en cours pour la protection de l'Oasis du Gourara et le renforcement de l'irrigation agricole.

Les eaux traitées de cette station pourront aussi être exploitées dans les activités des micro-entreprises environnementales et agricoles de jeunes, susceptibles d'être créées au niveau des périmètres agricoles avoisinants, a estimé le ministre délégué au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar.

Le ministère de l'Environnement a mobilisé des financements conséquents, sur différents programmes, pour la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution, a-t-il ajouté en soulignant que cette STEP aura, une fois en exploitation, un impact positif sur la ré-

gion dans les domaines environnemental et socioéconomique.

M. Al Sid Cheikh a salué, en outre, les efforts déployés par les pouvoirs publics locaux en matière de protection de l'environnement saharien, à travers des projets environnementaux qu'il a eu l'occasion d'inspecter lors de cette visite de travail dans la wilaya.

La STEP, actuellement à 95% d'avancement de son chantier, dont a bénéficié la wilaya déléguée de Timimoun dans le cadre du programme sectoriel de développement, couvre les besoins d'une population de 43.000 habitants, a-t-on fait savoir.

Le projet vise à la fois la protection des nappes hydrauliques souterraines et de l'Environnement, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la lutte contre les mauvaises odeurs, la prolifération de moustiques et les maladies à transmission hydrique, en plus de la création d'emplois.

Une Amérique plus blanche ?



PAR JOSEPH
E. STIGLITZ

Lauréat du prix Nobel d'économie, et professeur à l'Université de Columbia, est économiste en chef au Roosevelt Institute*

Nombre de ceux qui ont bénéficié d'un Trump à l'origine de fortes réductions d'impôt pour les grandes entreprises et les plus fortunés, d'un démantèlement des réglementations environnementales, ainsi que de la nomination de juges favorables aux affaires, savaient pertinemment qu'ils concluaient un pacte avec le diable. Soit ils estimaient pouvoir contrôler les forces extrémistes déchaînées par Trump, soit cela leur importait peu.

Vers quoi l'Amérique se dirige-t-elle alors désormais ? Trump constitue-t-il une aberration, ou le symptôme d'un mal national plus profond ? Peut-on faire confiance aux États-Unis ? Dans quatre ans, les forces qui ont propulsé Trump ainsi qu'un parti largement acquis à sa cause triompheront-elles à nouveau ? Que faire pour prévenir une telle issue ?

Trump est le produit de forces multiples. Depuis un quart de siècle au moins, le Parti républicain a compris qu'il ne pouvait représenter les intérêts des élites d'affaires qu'en adoptant des mesures antidémocratiques (de type entrave aux votes et remaniement des circonscriptions électorales) et en se rapprochant d'alliés peu attachés à la démocratie, tels que les fondamentalistes religieux, les suprématistes blancs et les populistes nationalistes.

Le populisme implique la mise en œuvre de politiques contraires à l'éthique aux yeux des élites d'affaires elles-mêmes. Mais de nombreux dirigeants d'affaires ont passé plusieurs décennies à maîtriser l'art de tromper le public. Les géants du tabac ont généralement dépensé pour être défendus en justice et promouvoir une scien-

NEW YORK – L'assaut mené par les partisans de Donald Trump contre le Capitole des États-Unis, encouragé par le président lui-même, constitue l'issue prévisible de son assaut de quatre ans contre les institutions démocratiques, soutenu par tant de responsables du Parti républicain. Personne ne peut dire que nous n'étions pas prévenus : Trump a fait savoir qu'il s'opposait à une transition pacifique du pouvoir.

ce factice leur permettant de nier les effets néfastes de leurs produits sur la santé. Les géants du pétrole en ont fait de même en niant la contribution des combustibles fossiles au changement climatique. Tous ont compris que Trump était l'un des leurs.

Puis sont apparues un certain nombre d'avancées technologiques, qui ont fourni un outil de propagation d'informations fausses ou trompeuses, de même que le système politique américain, dans lequel l'argent est roi, a permis aux géants technologiques émergents de s'affranchir de toute responsabilité. Ce système politique a par ailleurs généré un ensemble de mesures politiques (parfois qualifiées de néolibéralisme) produisant des revenus et gains considérables pour le sommet de la pyramide, contre une quasi-stagnation partout ailleurs. Rapidement, un pays pourtant à la pointe du progrès scientifique a glissé vers une baisse de l'espérance de vie et une augmentation des inégalités sur le plan de la santé.

La promesse néolibérale selon laquelle l'augmentation de la richesse et des revenus ruissellerait du sommet jusqu'au bas de la pyramide était une pure illusion. À mesure que des changements structurels majeurs conduisaient à la désindustrialisation de régions entières dans le pays, les lessés-pour-compte ont dû apprendre à se débrouiller seuls. Comme je le craignais dans mes ouvrages Le prix de l'inégalité et *People, power and profits*, ce mélange toxique a servi de tremplin à un aspirant démagogue.

Comme observé à maintes reprises, l'esprit entrepreneurial des Américains, combiné à l'absence de contraintes morales, a produit une offre abondante de charlatans, d'exploiteurs et d'apprentis démagogues. Menteurs, sociopathes narcissiques, dénués de toute compréhension de l'économie et d'appréciation de la démocratie, Trump était l'homme du moment.

La nécessité immédiate doit consister à neutraliser la menace que représente encore Trump. La Chambre des

représentants doit le destituer sans tarder, puis le Sénat œuvrer pour un procès, afin que Trump ne puisse plus jamais exercer de fonctions fédérales. C'est tout autant dans l'intérêt des Républicains que des Démocrates de démontrer que personne, pas même un président, n'est au-dessus des lois. Chacun doit comprendre l'impératif constant à honorer le résultat d'une élection, ainsi qu'à permettre une transition pacifique du pouvoir.

Nous ne saurions toutefois dormir tranquilles tant que les problèmes de fond n'auront pas été résolus, dont un grand nombre impliquent des défis majeurs. Nous devons réconcilier la liberté d'expression avec la responsabilité de rendre des comptes s'agissant du mal immense que peuvent et qu'ont engendré les réseaux sociaux en incitant à la violence, en semant la haine raciale et religieuse, ainsi qu'en laissant s'opérer des manipulations politiques.

Les États-Unis et d'autres pays imposent depuis longtemps certaines limites à d'autres formes d'expression, dans une démarche sociétale plus large : il est interdit de crier au feu dans une salle de cinéma bondée, de se livrer à de la pédopornographie, ou encore de calomnier et diffamer autrui. Certains régimes autoritaires abusent certes de ces contraintes, et compromettent les libertés fondamentales, mais ces régimes autoritaires trouveront toujours les bons prétextes pour agir comme bon leur semble, peu importe ce que font les gouvernements démocratiques.

Nous les Américains devons réformer notre système politique, pour garantir à la fois le droit fondamental de voter et la représentation démocratique. Nous avons besoin d'une nouvelle législation sur le droit de vote. L'ancienne, adoptée en 1965, était axée sur le Sud, où la privation de droits pour les Afro-Américains permettait aux élites blanches de demeurer au pouvoir, et cela depuis la fin de la Reconstruction postérieure à la guerre de Sécession. Aujourd'hui, les pratiques antidémocratiques concernent le pays

tout entier. Il nous faut également atténuer l'influence de l'argent dans la politique : aucun système de garde-fous ne peut être efficace dans une société aussi inégalitaire que les États-Unis. Tout système davantage basé sur « un dollar, un vote » que sur « un individu, un vote » restera vulnérable à la démagogie populiste. Comment un tel système pourrait-il en effet servir les intérêts d'un pays dans son ensemble ?

Enfin, nous devons appréhender les dimensions multiples de l'inégalité. La différence frappante entre le traitement des insurgés blancs qui ont envahi le Capitole et celui réservé cet été aux manifestants pacifiques du mouvement Black Lives Matter a de nouveau exposé aux yeux du monde l'ampleur de l'injustice raciale aux États-Unis.

La pandémie de COVID-19 vient elle aussi souligner l'immensité des inégalités économiques et sanitaires dans le pays. Comme je l'ai souvent répété, de simples mesures apportées au système ne suffiront pas pour opérer une véritable percée dans les inégalités ancrées aux États-Unis.

La manière dont l'Amérique répondra à l'attaque du Capitole en dira long sur l'orientation future du pays. Si nous exigeons de Trump qu'il rende des comptes, tout en choisissant la voie difficile d'une réforme économique et politique pour résoudre les problèmes de fond qui ont abouti à sa présidence toxique, alors nous pouvons espérer des lendemains meilleurs. Fort heureusement, Joe Biden prendra ses fonctions de président le 20 janvier. Mais il faudra plus qu'un seul homme – et plus d'un mandat – pour surmonter les défis de longue date de l'Amérique.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Il a également été vice-président principal et économiste en chef de la Banque mondiale. Son ouvrage le plus récent s'intitule *People, Power, and Profits: Progressive Capitalism for an Age of Discontent* (Penguin, 2020).

L'Amérique est devenue l'épicentre de l'instabilité mondiale

NEW YORK - Que l'assaut du Capitole, à Washington, soit une tentative de coup d'État, une insurrection ou une offensive contre la démocratie n'est qu'une question sémantique. Ce qui compte, c'est que cette violence avait pour but de faire échouer la passation légitime du pouvoir au bénéfice d'un fou dangereux et sur son ordre. Le président Donald Trump, qui n'a jamais caché ses inclinations pour la dictature devrait désormais être révoqué, se voir interdire toute nouvelle fonction publique et faire l'objet de poursuites criminelles.



PAR NOURIEL ROUBINI

Professeur à la Stern School of Business de l'université de New York, est présentateur de la chaîne en ligne NourielToday.com.

Car les événements du 6 janvier ont beau être choquants, ils n'ont rien de surprenant. De nombreux commentateurs, dont je suis, ont depuis longtemps prévenu que les élections de 2020 s'accompagneraient de troubles publics et de violences, et que Trump tenterait de se maintenir au pouvoir contre la loi. Au-delà des crimes qu'il a commis en rejetant le processus électoral, Trump est aussi coupable d'avoir délaissé sans vergogne la santé publique. Il porte avec son administration une responsabilité écrasante pour l'énorme tribut prélevé par le Covid-19 aux États-Unis, où ne vivent que 4 % de la population mondiale, mais où l'on compte 20 % des décès dus au coronavirus.

Autrefois symbole de la démocratie, de l'État de droit et de la bonne gouvernance, les États-Unis d'aujourd'hui apparaissent comme une république bananière qui n'est pas plus capable de contrôler une maladie contagieuse – alors même que les dépenses de santé par habitant y sont plus élevées que partout ailleurs dans le monde – que de maîtriser une foule d'émeutiers encouragée par un apprenti dictateur. Les pouvoirs autoritaires du monde entier rient aujourd'hui des États-Unis et se gauscent des critiques américaines envers les défaillances politiques des autres pays. Comme si les coups portés ces quatre dernières années au soft power des États-Unis ne suffisaient pas, l'insurrection ratée de

Trump a plus encore abaissé la position de l'Amérique.

Mais le président élu Joe Biden ne prêtera serment que dans une semaine, un délai amplement suffisant à Trump pour créer plus de désordre. Les milices d'extrême-droite et les suprémacistes blancs projettent déjà des actions de protestation, des violences, et de rallumer la lutte raciale dans nombre de villes et dans tous les États-Unis. En outre, des concurrents stratégiques comme la Russie, la Chine, l'Iran et la Corée du Nord vont chercher à exploiter le chaos en semant la désinformation ou bien en lançant des cyberattaques, susceptibles de viser des infrastructures essentielles aux États-Unis.

Cependant, un Trump désespéré pourrait tenter de mettre en scène une guerre, comme dans le film de la fin des années 1990 Des hommes d'influence, en ordonnant par exemple une frappe – éventuellement avec une tête nucléaire tactique – sur la principale installation nucléaire iranienne, à Natanz, au motif qu'elle sert à l'enrichissement de l'uranium. L'hypothèse n'a rien d'irréaliste. L'administration Trump a d'ores et déjà organisé des exercices auxquels ont pris part des bombardiers furtifs et des avions de chasse, chargés, pour la première fois, d'armes nucléaires tactiques, signalant ainsi à l'Iran que ses défenses aériennes ne défendaient plus rien désormais.

Il n'est donc guère surprenant que la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, ait éprouvé le besoin de s'entretenir avec le chef d'état-major de l'armée pour éviter une frappe nucléaire qui serait ordonnée par le Dr. Folamour occupant la Maison Blanche. Si l'ordre injustifié de lancer une attaque nucléaire contre une cible située à proximité d'une importante population civile serait rejeté comme évidemment « illégal » par l'armée, une frappe contre une installation militaire dans une zone non peuplée pourrait ne pas l'être, quelles qu'en soient les conséquences géopolitiques. Trump sait fort bien que l'Arabie saoudite et Israël soutiendraient tous deux tacitement une attaque contre l'Iran (de fait, les États-Unis devraient utiliser la logistique et l'assistance au sol saoudiens pour y procéder, étant donné le faible rayon d'action des chasseurs capables d'emporter l'arme nucléaire).

ces géopolitiques. Trump sait fort bien que l'Arabie saoudite et Israël soutiendraient tous deux tacitement une attaque contre l'Iran (de fait, les États-Unis devraient utiliser la logistique et l'assistance au sol saoudiens pour y procéder, étant donné le faible rayon d'action des chasseurs capables d'emporter l'arme nucléaire).

La perspective d'une attaque contre l'Iran pourrait donner au vice-président Mike Pence le prétexte dont il a besoin pour invoquer le 25^e amendement et chasser Trump du pouvoir. Mais quand bien même la chose se produirait, elle ne serait pas nécessairement une victoire pour la démocratie et l'État de droit. Trump pourrait être gracié par Pence – et le serait probablement (comme Richard Nixon le fut par Gerald Ford) – ce qui lui permettrait de se présenter de nouveau à l'élection présidentielle, en 2024, ou d'en être le « faiseur de roi », étant donné l'influence qu'il exerce sur le parti républicain et sa base. Déposer Trump en lui promettant sa grâce pourrait être le pacte faustien que Pence passerait avec lui.

Puisque se gracier lui-même – une solution que Trump a considérée – pourrait n'être pas constitutionnellement acceptable, il est raisonnable de penser qu'il cherche d'autres moyens créatifs pour effectuer sa sortie. Il ne peut se contenter d'une simple démission qui permettrait à Pence de le gracier, car elle en ferait un « perdant » acceptant sa défaite (la pire insulte de son vocabulaire égocentrique). Mais il suffirait que le président ordonne une attaque contre l'Iran et devienne alors un martyr (gracié bien sûr) pour qu'il puisse à la fois conserver les faveurs de sa base et s'éviter de rendre des comptes.

Pour les mêmes motifs, Trump ne peut risquer de faire l'objet d'une (nouvelle) procédure de mise en accusation par la Chambre, car cela risquerait de lui interdire à l'avenir de briguer un mandat électif.

En poursuivant le raisonnement, on comprend que toutes les circonstances sont réunies pour qu'il s'en aille avec fracas et à ses propres conditions.

Si tout cela ressemble à la scène de « Néron jouant de la lyre pendant que Rome brûle », c'est parce que telle est la réalité. Le déclin de l'Empire américain semble se précipiter. Les États-Unis sont à tel point divisés, politiquement, socialement et économiquement, qu'il faudra plus de quatre années d'une direction sensée, qui représente Biden, pour réparer les dégâts qui ont été commis. Il est fort probable que les républicains feront tout leur possible pour saboter la nouvelle administration, comme par le passé celle du président Barack Obama.

Avant même les élections, les agences de sécurité nationale avaient averti des risques encourus : la violence et le terrorisme d'extrême-droite demeureront la première menace intérieure contre les États-Unis. Lorsque Biden sera en fonctions, le risque sera plus élevé encore. Au cours des quatre dernières années, les milices suprémacistes lourdement armées ont été tenues à une distance relative tant elles pensaient avoir un allié dans la place, à la Maison Blanche. Mais Trump parti, les groupes auxquels il a enjoint « Mettez-vous en retrait et tenez-vous prêts » (« Stand back and stand by ») ne se contenteront pas d'accepter l'autorité démocratique de la présidence et du Congrès. Trump, continuera, depuis Mar-a-Lago, d'exciter les foules émeutières en distillant plus de mensonges, de théories du complot et de déclarations fallacieuses sur le vol de l'élection.

Ainsi les États-Unis deviendront-ils probablement, dans les mois et les années à venir, le nouvel épicentre mondial de l'instabilité politique et géopolitique. Les alliés de l'Amérique devront s'employer à limiter les risques d'un retour du trumpisme, et ses concurrents stratégiques continueront à tenter de la déstabiliser en recourant aux conflits asymétriques. Voilà le monde lancé sur une longue, laide et cahoteuse trajectoire.

Traduit de l'anglais par François Boisivon



AUTOUR DU MONDE

Disqualifier Trump : le jeu en vaut la chandelle

Dimanche 17 janvier 2021 13

CHICAGO — Le vendredi 8 janvier, la présidente de la Chambre des représentants Nancy

Pelosi a annoncé son intention de lancer une procédure d'impeachment contre le président américain Donald Trump pour la deuxième fois en un an, dans l'espoir de le démettre de ses fonctions avant qu'il ne provoque de nouveaux ravages dans le pays.

Professeur de droit à l'Université de Chicago, a publié dernièrement *The Demagogue's Playbook: The Battle for American Democracy from the Founders to Trump* (All Points Books, 2020).

La première tentative, qui a débuté en décembre 2019 et s'est achevée en février dernier, a été vaine et imprudente et a fini par donner un petit coup de pouce politique à Trump. Cette fois-ci, les démocrates sont une fois encore loin de s'attendre à une victoire assurée, mais ils doivent faire avancer cette procédure d'impeachment. L'impeachment offre la possibilité d'interdire à Trump d'être à nouveau au pouvoir, un fait qui suffit à légitimer à lui seul le risque d'échec éventuel de cette procédure.

En vertu de la Constitution américaine, la Chambre des représentants doit d'abord approuver les articles de l'impeachment par un vote à la majorité. Avec une majorité démocrate, cela ne va pas présenter de grandes difficultés. Mais au Sénat, les choses vont se compliquer, puisque 17 sénateurs républicains devront se joindre aux démocrates pour fournir la majorité des deux tiers requise pour destituer et disqualifier le président.

Une foule de gens attendent depuis des années que les républicains reconnaissent l'inaptitude de Trump à exercer le pouvoir et qu'ils finissent par l'abandonner. Mais malgré une litanie de scandales, d'échecs politiques et de mensonges monstrueux, Trump maintient sa base, obligeant ainsi les politiciens républicains qui cherchent à se faire réélire à obtenir son appui. Ce simple fait explique pour quelle raison quasiment tous les élus républicains sont restés fidèles au président.

La première procédure d'impeachment contre Trump était fondée d'une part sur sa tentative d'intimidation du gouvernement ukrainien pour qu'il déclenche une enquête sur Joe et Hunter Biden, d'autre part sur son obstruction à l'enquête du Conseiller spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans les élections de 2016. Aucun membre républicain de la Chambre n'a voté en faveur de l'impeachment et un seul sénateur républicain – Mitt Romney de l'Utah – a voté en faveur de sa destitution.

En fait, l'acquittement de Trump n'a été une surprise pour personne. Ces deux scandales étaient bien connus avant l'impeachment et n'avaient pas nui à la position de Trump au sein des républicains. Le dossier ukrainien était trop obscur et trop éloigné des préoccupations quotidiennes pour impressionner les électeurs, tandis que l'accusation d'entrave à la justice était trop légaliste. Sans aucune preuve que Trump ait sollicité l'aide de la Russie lors des élections, l'enquête pouvait être décrite comme une entreprise de démolition politique.

Le deuxième impeachment fait suite à deux événements bien plus importants : la tentative de Trump le 2 janvier de forcer le Secrétaire d'État de Géorgie par téléphone à inverser les résultats de la victoire du président élu Joe Biden dans l'État ; et ses efforts dans le but d'exciter la foule



qui a envahi le Capitole des États-Unis le 6 janvier. Les démocrates de la Chambre des représentants ont déjà rédigé un article unique d'impeachment intitulé « incitation à l'insurrection », mais un meilleur titre aurait été « subversion de l'élection présidentielle ». La tentative de Trump en vue de décrédibiliser le résultat – en dénonçant, de façon mensongère, la fraude électorale, en interférant dans la conduite des agents électoraux et en essayant d'empêcher la certification du vote du Collège électoral – prend clairement des dimensions constitutionnelles.

Cela dit, une condamnation de la part du Sénat a peu de chances de se produire. Bien que la Constitution se réfère de manière légaliste aux « crimes et infractions graves », les sénateurs sont libres de voter comme ils l'entendent. Rien ne les oblige à condamner Trump même dans le cas où il aurait commis des crimes – ce qui est loin d'être clair, compte tenu des informations qui sont actuellement rendues publiques, soit que l'appel de Trump du 2 janvier, soit que son discours du 6 janvier soient illégaux selon les spécificités du droit pénal américain. Mais en premier lieu en tant qu'ils sont des politiciens, la principale considération des sénateurs républicains va pencher en faveur des conséquences politiques de leur vote. À moins qu'une partie substantielle de la base de Trump ne l'abandonne, ils vont chercher un autre avantage dans le vote en faveur de la condamnation, avant d'être convaincus.

Une érosion rapide de la base électrale de Trump semble peu probable, compte tenu du fait que de nombreux électeurs républicains soit ne croient pas que Trump ait été

l'instigateur de cette émeute, soit sont heureux qu'il l'ait été. D'un autre côté, le dégoût sans fard des entreprises américaines à l'égard de Trump pourrait bien faire dresser l'oreille à certains d'entre eux. La National Association of Manufacturers, un important lobby d'affaires, a déjà demandé la destitution du président et les plus grandes sociétés de médias sociaux l'ont interdit sur leurs plateformes. Bien que les élus républicains ne puissent se permettre de se mettre leur base à dos, ils ne peuvent pas se permettre de se mettre les entreprises américaines à dos non plus.

En outre, maintenant que Trump est privé de son mégaphone Twitter, son emprise sur sa base est incertaine. Étant donné que les républicains ont perdu la Chambre des représentants, le Sénat et la Maison Blanche en un seul mandat présidentiel, les politiciens républicains pourraient à présent se demander ce que cet homme a fait de bon pour leur parti.

Pourtant, les démocrates se trompent s'ils pensent que l'énormité des récents événements va provoquer suffisamment de votes républicains contre Trump au Sénat. Les républicains qui craignent les électeurs des primaires pourraient simplement arguer du fait que Trump n'a pas offert de pots-de-vin ou n'a pas proféré de menaces explicites lors de l'appel du 2 janvier. Ils pourraient en outre souligner que Trump n'a pas ouvertement appelé à la violence le 6 janvier et qu'il ne pouvait pas prévoir que la police du Capitole allait compter des victimes dans ses rangs. De telles affirmations sont peut-être résolument formalistes et dissociées du contexte, mais elles peuvent au moins fournir une couverture aux électeurs républicains

qui, autrement, désapprouvent la violence politique et cherchent par tous les moyens à rationaliser leur soutien de longue date en faveur de Trump.

Reste un problème plus grave : les sénateurs républicains risquent de manquer de temps. Ils conservent le contrôle du Sénat jusqu'au jour de l'investiture – le 20 janvier – et peuvent simplement refuser de se réunir et de participer au procès jusqu'à la fin du mandat de Trump. Le Chef de la majorité du Sénat Mitch McConnell a déjà fait des suggestions en ce sens. Ou, s'ils se réunissent, ils pourraient mettre l'accent sur les audiences, en arguant que le président a le droit de disposer d'un long délai afin de préparer sa défense.

Mais si l'opinion publique devait se retourner résolument contre Trump, McConnell pourrait convoquer une session d'urgence. Et même si le procès doit être remis à une date postérieure à la fin du mandat de Trump, ce procès serait encore utile à quelque chose, au sens où il pourrait l'empêcher de se présenter de nouveau à la présidence en 2024.

Même si Trump est expulsé de la politique américaine, le trumpisme restera parmi nous pendant un certain temps. Alors que les démocrates du Congrès réfléchissent à la meilleure voie à suivre, ils feraient bien de mesurer avec prudence le risque d'un retour de flamme. Une procédure d'impeachment inaboutie – voire même aboutie – risque de rallier la base de Trump et, si elle semble injuste, attirer la colère des électeurs indépendants. Et un grand nombre d'entre eux pourraient bien prendre leur revanche lors des élections de mi-mandat dans deux ans.

USA : plus d'investissements pour une meilleure reprise

BERKELEY — Grâce à leur étonnante double victoire électorale au second tour des élections sénatoriales en Géorgie, les démocrates vont contrôler les deux chambres du Congrès à partir du 20 janvier. Aussi la proposition d'un chèque de relance de 2 000 dollars pour chaque ménage va-t-elle sûrement revenir à l'ordre du jour.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur à l'université de Californie à Berkeley. Son dernier livre s'intitule *The Populist Temptation: Economic Grievance and Political Reaction in the Modern Era* [La tentation populiste : souffrance économique et réaction politique à l'ère moderne].

Si une aide ciblée de 2 000 dollars pour chaque chômeur est incontestablement une priorité, il n'est pas sûr qu'un chèque de 2 000 dollars pour tous favoriserait la reprise économique.

On peut imaginer une reprise post-pandémique vigoureuse tirée par la demande, avec les gens qui se jettent sur les restaurants et les autres plaisirs dont ils ont été privés au cours de l'année écoulée. De nombreux Américains disposent de fonds suffisants pour mener grand train. Le taux d'épargne des particuliers a fait un bond après la distribution de chèques de 1 200 dollars par adulte au printemps dernier. Et aujourd'hui, de nombreux bénéficiaires des récents versements de 600 dollars envisagent de les épargner, soit parce qu'ils ont échappé au pire de la récession, soit parce que les possibilités de dépenses restent limitées.

Aussi, lorsqu'il sera possible de sortir à nouveau sans prendre trop de risques, les consommateurs dépenseront-ils peut-être à tours de bras - ce qui stimulera la reprise. La Fed a déjà promis qu'elle fermerait les yeux sur toute inflation temporaire déclenchée par cette euphorie.

Mais il ne faut pas écarter une autre possibilité : les consommateurs vont continuer à faire preuve de restringe, ce qui maintiendrait le taux d'épargne à un niveau élevé. Avant la crise déclenchée par le COVID-19, environ deux tiers des ménages américains ne disposaient pas d'épargne nécessaire pour faire face à un mois et demi sans salaire. La pandémie a rappelé aux Américains la précarité de leur monde - précisément le type d'expérience susceptible d'induire des changements de comportement fondamentaux.

Le fait de vivre une crise économique majeure, peut avoir un effet durable sur la manière de pensée (notamment en ce qui concerne les jeunes adultes) et sur l'évaluation des risques de crise pour l'avenir. Ces changements de perspective sont conformes aux études psychologiques qui montrent que les gens s'appuient sur des «heuristiques de disponibilité» (des raccourcis intellectuels basés sur le souvenir d'expérience) pour évaluer la probabilité d'un événement. Pour les parents incapables de mettre de la nourriture sur la table pendant la pandémie, l'expérience établira une heuristique difficile à oublier.

Par ailleurs, des études neurologiques montrent que le stress économique, y compris celui dû aux crises majeures, augmente le taux d'hormones stéroïdiennes anabolisantes dans le sang, ce qui diminue la tendance à la prise de risques. Des chercheurs ont également montré que le stress traumatique peut provoquer des changements synaptiques permanents dans le cerveau, ce qui renforce encore les changements de comportement - ici probablement dans le sens d'une plus grande aversion au risque.

Ac certains égards, la pandémie tient davantage d'une catastrophe naturelle que d'une crise économique, or les catastrophes naturelles peuvent également affecter les habitudes d'épargne : on tend à épargner davantage dans les pays où tremblements de terre et ouragans sont fréquents.

Cette réaction est plus marquée dans les pays en développement, où la faiblesse des normes de construction amplifie l'effet des catastrophes naturelles. Ainsi une étude réalisée en Indonésie montre que les personnes en ayant récemment subi une font preuve de davantage d'aversion aux risques qu'une population témoin et s'attendent davantage à en subir une nouvelle. La réaction aux catastrophes naturelles est sans doute plus modérée dans les pays avancés où la population s'attend à une aide de l'Etat - il n'en reste pas moins que les catastrophes naturelles ont des conséquences à long terme sur les comportements.

Autrement dit, aux USA il ne faut pas compter sur une explosion des dépenses de consommation pour alimenter la reprise une fois la population vaccinée. Et si les dépenses privées restent modérées, des dépenses publiques en continu seront nécessaires pour soutenir la reprise.

Distribuer des chèques de 2 000 dollars à tous serait sans grand effet sur l'économie, car l'argent non dépensé ne stimule pas la demande. Les taux d'intérêt étant déjà proches de zéro, ils n'encourageront même pas l'investissement.

Hheureusement, il existe une alternative : le plan d'infrastructure de 2 000 milliards de dollars du président élu Joe Biden se traduira par des dépenses, mais aussi des

emplois supplémentaires, ce dont l'économie post-pandémique a réellement besoin. Mieux encore, compte tenu des faibles taux d'intérêt en vigueur, cette option stimulerait la création d'emplois sans nuire à l'investissement privé.

Le plan Biden nécessitera davantage d'emprunts publics, néanmoins les dépenses d'infrastructure qui ont un taux de rendement de 2 % seront plus que rentables compte tenu du taux de 1,15 % des bons du Trésor américain à dix ans. En augmentant la production, ces dépenses réduiront sans doute le fardeau des générations futures. Selon le FMI, actuellement des dépenses d'infrastructures bien ciblées s'amortissent en deux ans seulement.

Il est évident que le ciblage des infrastructures est crucial. Le président Donald Trump a eu raison de critiquer la loi CARES (Coronavirus, Aide et Sécurité économique) qui inclut une déduction fiscale en faveur des repas d'affaires - une mesure qu'il avait lui-même voulue. Il y a lieu de se demander si le Congrès ne peut pas faire mieux lorsqu'il élaborera un projet de loi sur les infrastructures.

Face à ce problème, des pays comme la Nouvelle-Zélande ont mis en place des commissions indépendantes pour concevoir et contrôler les dépenses d'infrastructure. Si le COVID-19 change tout, peut-être changera-t-il le choix et la gestion des dépenses d'infrastructure aux USA. La création d'une commission indépendante pour les infrastructures dotée de réels pouvoirs rassurerait les sceptiques et protégerait la reprise contre les risques liés aux effets persistants de la pandémie sur les comportements.

Traduit de l'anglais par Patrice Horowitz

Football - Ligue 1

**Le MCA refroidit l'ESS,
le WAT de mal en pis**

M. Benboua

La huitième journée du championnat de Ligue 1 s'est achevée hier avec le déroulement de cinq rencontres. Exception faite au résultat nul qui a sanctionné les débats entre le NC Magra et le Paradou AC (0-0), les quatre autres affiches ont toutes tenues leurs promesses, notamment les chocs ESS-MCA et CRB-MCO, disputés de bout en bout.

Ainsi, le Mouloudia d'Alger, qui restait sur un faux pas à domicile, a créé la sensation à Sétif en infligeant à l'Entente sa première défaite de la saison (0-1).

Les Algériens ont géré à bon escient ce duel et ont fait preuve de beaucoup de concentration sur le terrain, notamment en seconde période, ce qui leur a permis de surprendre les locaux, grâce à Lamara (75') qui a intelligemment trompé la vigilance de Khedairia. Par ce succès, le MCA, qui compte encore un match en moins, s'installe provisoirement à la seconde place, à deux longueurs du leader, l'ESS en l'occurrence.

Par ailleurs, le « clasico » entre le CR Belouizdad et le MC Oran n'a pas connu de vainqueur (1-1). Les Belouizdadias étaient les premiers à trouver la faille par Belahouel (22'),

mais Nekkach n'a pas perdu de temps pour égaliser (25'). En seconde période, les Oranais avaient l'occasion d'aggraver la marque, depuis l'expulsion de Koukpo du côté du CRB, mais les hommes de Belatoui Omar ont manqué de lucidité.

C'est tout de même un bon résultat pour le MCO qui s'en sort bien et qui prolonge sa série d'invincibilité en championnat.

D'autre part, à Tlemcen, le déclic psychologique tant attendu après le départ de l'entraîneur Aziz Abbès n'a pas eu lieu, puisque le WAT a encore une fois laissé des plumes à domicile, cette fois devant la JS Kabylie, dont c'est la première victoire pour l'entraîneur Denis Lavagne. Tubal (80's.p) et Nezla (90+2') ont été les bourreaux de cette équipe du Widad, décidément décevante et qui reste coincée à l'avant-dernière place du classement. A l'inverse, la JSK a repris sa marche en avant et partage la septième place avec le CRB et le MCO. Enfin, l'USM Alger a confirmé son renouveau sous la houlette de Thierry Frogner en dominant le RC Relizane (3-1). Belkacemi (18') et Kourdi (52', 85') ont traduit la domination des locaux, alors qu'Aoud (72') a inscrit le seul but du Rapid.

Ligue 1		
NCM	0-0	PAC
WAT	0-2	JSK
CRB	1-1	MCO
ESS	0-1	MCA
USMA	3-1	RCR
CLASSEMENT		
	Pts	J
1. ESS	19	8
2. MCA	17	7
3. JSS	14	7
- ASAM	14	8
5. OM	13	7
- ASO	13	8
7. CRB	12	6
- MCO	12	8
- JSK	12	8
10. USMA	11	8
11. RCR	9	8
- PAC	9	8
13. USMBA	8	8
- JSMS	8	8
- USB	8	8
16. CSC	7	7
17. NAHD	6	8
18. NCM	5	8
19. WAT	4	8
20. CABBA	2	8

Tournoi UNAF - U17

**La Tunisie et la Libye
à pied d'œuvre à Alger**

Les sélections tunisienne et libyenne de football ont rallié Alger dès jeudi après-midi, à bord d'un avion spécial en provenance de Tunis, pour prendre part au tournoi de l'Union nord-africaine des moins de 17 ans, prévu du 18 au 24 janvier à Alger et qui sera qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-2021), prévue au Maroc. Outre les sélections tunisienne et libyenne, les officiels de l'Union nord-africaine de football et les vingt arbitres chargés de diriger les différentes rencontres de ce tournoi ont également réussi à rallier Alger sans encombre,

au grand bonheur de la Fédération algérienne de football, qui s'est réjouie de n'enregistrer aucune absence. L'Algérie, pays hôte du tournoi a réquisitionné quatre lieux de résidence pour ses différents invités, à savoir: l'hôtel Sheraton du Club des Pins (pour les officiels), l'hôtel Radisson Blu d'Hydra (pour la délégation libyenne), l'hôtel Holiday Inn de Chéraga (pour la délégation tunisienne) et l'hôtel Ferdi Lilly de Ben Aknoun (pour les arbitres). Pour les séances d'entraînement, quatre stades ont été réquisitionnés, à savoir : l'OPOW de Koléa, l'annexe

**O. Médéa
L'Olympique force le respect**

Adjal Lahouari

Au terme de la première journée, l'OM, battu à domicile par la JSS, était lanterne rouge avec l'USMA. Après la seconde étape, les Médéens, défait par le Mouloudia d'Alger, étaient toujours derniers. Le premier point a été acquis suite au nul concédé à domicile face au MC Oran. Après la huitième journée, l'Olympique fait partie des formations lancées aux trousses des favoris, ceci jusqu'à preuve du contraire. Que s'est-il passé pour qu'on enregistre cette remarquable remontée au tableau ? Cela a commencé samedi 19 décembre, lorsque les Médéens avaient pris le dessus sur l'USMA, dans le fief de cette dernière. On a mis cette victoire sur le compte de la mauvaise entame du club de Soustara. Le match à domicile face au CRB ayant été reporté, les coéquipiers d'El-Ghomari ont infligé un revers au NC Magra dans le fief de ce dernier. Les observateurs, encore sceptiques, ont estimé que le Nejm figure parmi les clubs les moins performants de la Ligue 1.

Pour le compte de 7^{ème} étape, c'est le WAT qui s'incliné à Médéa, et le sentiment des observateurs n'avait pas encore changé, car le Widad de Tlemcen est en train de stagnier au bas du tableau. Pour notre part, nous avons pronostiqué une victoire de l'ASAM face à l'OM en prenant en considération les excellents résultats des M'lilis, qui figuraient sur le podium aux

côtés de l'ESS et du MCA. Or, les Médéens ont pris le dessus sur l'ASAM par le même score de 3 à 1, occupant un rang flatteur avec un match en retard contre le CRB qui se déroulera le 2 février prochain. Sept rencontres figurent au menu à domicile contre cinq à l'extérieur où ils sont plus à l'aise avec la récolte de neuf points pour quatre seulement à domicile.

Comment expliquer ce qui ressemble à un paradoxe ? Nous avons vu le déroulement du match contre l'ASAM, et nous sommes en mesure de livrer une petite analyse. Les hommes de Bacha avaient que les M'lilis, forts de leur statut d'hôtes, allaient se porter dès le coup d'envoi à l'attaque. Aussi, ils se sont organisés en conséquence avec une défense bien en place et un milieu fourni, servant de premier « rideau » sur lequel beaucoup d'offensives des locaux se sont arrêtées. La première bavure du gardien de l'ASAM fut exploitée avec habileté par Khemoukh. En effet, le mauvais renvoi du keeper local a profité à l'attaquant médéen, qui décrocha un tir des 35 mètres, le ballon finissant sa course dans les filets. De la réussite ? Oui mais il y avait aussi de l'habileté en raison de la distance. Contrariés, les M'lilis ont alors réagi et menacèrent le keeper de l'OM à plusieurs reprises. Ils finiront par égaliser un quart d'heure plus tard. Tout en acceptant d'être pressés sur leur camp, les Médéens

**USM Bel-Abbès
L'équipe montre le chemin
à la direction**

Kadiri Mohamed

Sur le papier, l'USM Bel-Abbès et, eu égard à ses nombreux problèmes, n'avait pratiquement aucune chance de s'en sortir indemne de Biskra où l'USB avait à cœur d'empêcher le gain du match. Aussi, il faut dire que les conditions dans lesquelles l'équipe de la Mekerra a effectué ce long et périlleux déplacement par bus, ont suscité la consternation des spécialistes locaux. Finalement, et en dépit de tous ces aléas, l'USMBA a remporté une victoire salutaire grâce à la volonté de ses jeunes, et plus particulièrement du joueur Metref Mouloud, auteur du seul but de la rencontre en seconde période. Cette victoire a permis aux visiteurs de rejoindre leurs adversaires du jour à la onzième place du classement et ce, en attendant la suite du programme. En effet, après

son premier succès acquis à domicile la semaine passée face au NCM, le team de Sidi Bel-Abbès enchaîne les bons résultats et montre ainsi le chemin à suivre à la direction, qui patine encore dans ses problèmes internes. Et pourtant, l'USMBA continue à encore évoluer avec les réservistes vu que les dirigeants n'ont pu à ce jour qualifier les nouvelles recrues. Contre l'US Biskra, il a été relevé l'absence de l'axial Abbès, remplacé par Litt, qui a été reculé d'un cran aux côtés du jeune Menezla. En somme, l'USMBA a pu gérer dans l'ensemble son match en laissant venir les Biskris, tout en opérant par des contres devant les camarades du capitaine Boufeliha, qui avaient multiplié les assauts devant les bois de Morsli, ce dernier ayant annihilé plusieurs occasions nettes de scorer. En seconde période, et sur

Valse des entraîneurs Bricolage et médiocrité préférés au projet sportif

M. Zegai

C'est le sujet de discussion qui fait le buzz en Algérie: la valse des entraîneurs. Ce phénomène d'instabilité technique est à la mode chez nous. En effet, la valse a débuté cette saison très tôt en Ligue 1, le Français François Ciccolini ayant été l'un des neuf premiers entraîneurs à plier bagages. Après sept journées de championnat, déjà dix départs actés alors que d'autres pourraient suivre. En somme, un profond renouvellement s'annonce sur les bancs de Ligue 1.

Comme quoi, la valse des entraîneurs est devenue « une marque déposée » chez les clubs algériens depuis que la rue a commencé à s'ingérer dans la gestion interne des clubs. État des lieux d'une situation inquiétante et dégradante à la fois.

Les saisons se suivent et se ressemblent pour le championnat de Ligue 1, où l'on continue à consommer sans retenue les entraîneurs. Une mauvaise et vieille manie des responsables des clubs de notre championnat en quête de résultats immédiats aux dépens de la stabilité de l'encadrement technique. La Ligue 1 n'en est qu'à la veille de sa huitième journée, et ils sont déjà neuf techniciens à avoir été obligés de quitter leurs postes, soit neuf équipes ayant déjà opéré un changement de staff technique sous couvert de cette astuce cousue de fil blanc de « séparation à l'amiable ». Durant ce nouvel exercice, la liste de cette valse s'est ouverte avec le départ du technicien français de l'USM Alger, François Ciccolini, limogé avant même le début de la saison, pour faute grave lors de la cérémonie protocolaire lors du match de super coupe contre le CR Belouizdad. Et c'est son compatriote Thierry Frogner qui lui a succédé en signant son retour chez les «Rouge et Noir».

La palme dans cette valse des entraîneurs, entamée très tôt cette saison, revient à la JS Kabylie qui en est à son troi-

sième entraîneur à la veille de la 9^e journée du championnat. Le premier à avoir fait les frais est le Franco-Tunisien, Aymen Zelfani, qui a entamé la saison, avant de jeter l'éponge au bout de la première journée suite à un nul à domicile face au CABBA. Pour pallier son départ, la direction a jeté son dévolu sur Youcef Bouzidi, mais aussi paradoxalement cela puisse paraître, ce dernier a été prié de quitter les lieux après avoir obtenu de bons résultats. Bizarre, n'est-ce pas ? Là, c'est une exception, car Bouzidi a été sacrifié sur exigence d'un proche de l'équipe.

Aujourd'hui, la JS Kabylie en est déjà à trois entraîneurs en huit journées après que Denis Lavagne (ex-CSC) a atterri chez les «Jaune et Vert». Lyamine Bougherrara a préféré partir et quitter son poste de responsable technique de l'USMBA avant même l'entame de la compétition pour une histoire de recrues non qualifiées. Ensuite, plusieurs entraîneurs ont sauté pour insuffisance de résultats. C'est le cas de Mohamed Bacha du NC Magra après trois matchs seulement pour être remplacé par Abdelkrim Latrèche. Idem pour Nadir Lekanoui qu'on a présenté comme le messie au NAHD. Finalement, l'ancien coach de Biskra n'a pas tenu longtemps et a fini par démissionner.

Pour créer le fameux déclic psychologique, la direction lui a préféré Dziri Billel, fraîchement démissionnaire pour, justement, insuffisance de résultats ! Aziz Abbès n'a pas eu la même réussite de la saison précédente ponctuée par une accession parmi l'élite et a été remercié par la direction du WAT, qui a fini par céder à la pression des supporters. Pour sa part, l'US Biskra a dû mettre fin à la collaboration de Moez Bouakaz et son adjoint Haddou Moulay. Au MCO, le Français Bernard Casoni a été prié de quitter les lieux par son président, Tayeb Mehiaoui, qui a justifié ce départ pour des raisons financières.

Cela signifie qu'au MCO, en

Cyclisme - FAC L'AGO le 23 janvier à Alger

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2020 le 23 janvier au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a-t-on appris samedi de l'instance fédérale. L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2017-2020, portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2020.

Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes. Les représentants des ligues ont été invités à remettre au secrétariat de la FAC les bilans moral et financier de leurs structures ainsi que le procès verbal de l'assemblée générale élective, conformément aux statuts et règlements intérieurs de chaque

structure sportive. Dans un autre registre, l'élection du président Messaoud Daoud pour un nouveau mandat à la tête de la Ligue algéroise de cyclisme a été invalidée par le MJS, ayant exhorté l'instance au passage à tenir une nouvelle assemblée élective, et à désigner un nouveau président dans le respect des règlements en vigueur. Daoud a perdu son éligibilité après avoir été suspendu pour six mois, car les règlements en vigueur ne permettent pas aux candidats ayant écopé d'une suspension de plus de trois mois de se présenter. Un détail ayant échappé lors de l'assemblée élective du 9 janvier courant, qui avait plébiscité Messaoud Daoud pour un nouveau mandat de quatre ans à la tête de la Ligue algéroise de cyclisme (ndlr, 2021-2024).

Plus grave encore, certaines formations se sont illustrées en procédant à des changements d'entraîneur avant même le coup d'envoi du championnat. Le plus étonnant, c'est que certaines équipes ayant limogé leurs entraîneurs doivent recruter des techniciens remerciés par leurs clubs antécédents pour... insuffisance de résultats.

A ne rien comprendre ! Et le projet sportif dans tout ça ? Pour éradiquer ce phénomène de valse d'entraîneurs qui n'arrange nullement les affaires du football algérien ni son développement, la direction technique national (DTN) devrait s'impliquer pour trouver les solutions. Jusqu'à quand nos clubs devront-ils être générés avec une telle médiocrité de la part de présidents qui ne sont là que pour préserver leurs postes, sans se soucier des conséquences financières que cela peut engendrer. Or, les petits calculs d'épicier n'ont pas lieu d'être dans un club professionnel ou prétendument tel.

Comment peut-on aspirer développer le football national ou prétendre gagner un titre continental avec de telles masques ? Aucun projet sérieux, ni à court terme, ni à moyen terme.

Tant que les présidents de clubs ne courront que derrière les subventions étatiques sans contrôle de l'Etat des deniers publics, le football algérien ne relèvera pas la tête. «Les vrais riches sont ceux qui possèdent ce que l'argent n'achète pas», ce proverbe sied bien aux gestionnaires de la majorité des clubs qui ne disposent pas de la compétence requise et ne s'éternisent dans leurs postes que pour des intérêts autres que sportifs.

Evocation Ahmed Triki, le martyr de «Cueva del Agua»

Adjal Lahouari

Le sport aussi a eu ses martyrs, et la liste serait longue à dresser car elle concerne toutes les disciplines. Aujourd'hui, à titre de devoir de mémoire, nous évoquerons le cas du jeune (25 ans) Ahmed Triki, décédé il y a presque 50 ans dans l'exercice de ses fonctions lors d'une sortie du bateau-école « Caravelle », et sur lequel avaient pris place huit enfants, avisés d'assimiler les rudiments d'une discipline à risques. C'est une histoire belle et douloureuse à la fois.

C'était le 31 décembre 1971, et beaucoup de gens s'apprêtaient à fêter cette fin d'année. Du côté des falaises, à proximité de «Cueva del Agua» le bateau-école, sous l'effet des grosses vagues, chavire. N'écoutant que son courage, Ahmed Triki, brillant nageur, déploie des efforts inouïs et parvient à ramener ses huit élèves sur la jetée. Il aurait pu se contenter de ce qui était déjà un authentique exploit. Mais

Ahmed Triki se remet à l'eau pour tenter de récupérer le bateau. Hélas, ce dernier, violemment secoué par les vagues chavire et se retourne sur lui-même, l'encadreur recevant le mât sur la tête. Un coup fatal qui a causé la mort de ce sportif intrépide. Aujourd'hui, un demi-siècle après cette tragédie, les enfants sont des adultes et ont spontanément accepté de témoigner et d'évoquer les faits tels qu'ils se sont passés. C'est que son frère ainé, Benyounes Triki, âgé de 87 ans, qui a recueilli les témoignages de ceux qui ont vécu ce drame, est resté marqué à jamais. Bien que sincère pratiquant soumis à la volonté divine, il ne s'est jamais remis de la douloureuse disparition de son jeune frère, ravi à l'affection de sa famille à 25 ans seulement. Il avait de belles années devant lui dans cette discipline pas comme les autres qu'il exerçait avec amour et un dévouement exemplaire. Tous les témoignages recueillis sont concordants : Ahmed Triki est mort en

Natation - Challenge de Genève Médailles de bronze pour Ardjoun et Djaballah

Les deux nageurs algériens, Ardjoun Abdellah et Djaballah Anis ont remporté vendredi la médaille de bronze dans les 50 mètres dos crawlé et 1500 mètres crawl dans la 54e édition du CIG organisée du 15 au 17 janvier à Genève. Le nageur algérien Ardjoun Abdellah (Algérie poste) est classé troisième avec 25.87 sec en 50 mètres dos crawlé. Il s'est qualifié ainsi au championnat du monde prévu à Abu Dhabi en décembre 2021 et au championnat du monde prévu au Japon mai 2022. Son compatriote, Djaballah Anis a remporté à son tour la médaille de bronze dans les 1500 mètres crawl avec

16 minutes et 08.16 secondes. La compétition se poursuivra samedi avec la participation de Melih Amel dans les 100 et 50 mètres crawl et Ardjoun Abdellah dans les 200 mètres dos crawlé en quête de qualification aux olympiades. Le nageur Djaballah prendra part également dans les 400 mètres crawl.

Handball - Mondial 2021 Croatie et Espagne accrochées d'entrée



Deux favoris du Mondial masculin de handball en Egypte, la Croatie et l'Espagne, ont concédé le match nul (29-29 chacun) face au Japon et au Brésil pour leur entrée en lice au premier tour vendredi. Voir le Brésil, qui avait battu la Serbie, la Russie et la Croatie lors de l'édition 2019, rivaliser avec les nations européennes n'est plus une surprise, alors que le Japon était abonné aux dernières places lors des trois précédents Mondiaux. Avec le partage des points, il peut viser plus haut pour la suite. La Croatie, finaliste du dernier Euro, devra se ressaisir face à l'Angola puis le Qatar pour garder ses ambitions intactes. L'Espagne, championne d'Europe, menait à la pause (16-13) face au Brésil et a eu l'occasion de l'emporter sur penalty en toute fin de match, en vain. L'Allemagne n'a en revanche laissé aucune chance (43-14) à l'Uruguay, l'un des trois néophytes de ce Mondial élargi de 24 à 32 équipes avec le Cap-Vert et la République démocratique du Congo. L'équipe congolaise, constituée en majorité de Franco-Congolais évoluant entre la deuxième et la quatrième division française, a longtemps tenu tête à l'Argentine (14-13 à la pause) mais a fini par craquer (28-22).

Supercoupe d'Espagne Le Barça a soif de titre, avec ou sans Messi

Avec ou sans Lionel Messi, incertain pour la finale de la Supercoupe d'Espagne ce soir (21h00) à Séville contre Bilbao, le FC Barcelone cherchera à décrocher un premier titre depuis avril 2019, synonyme d'éclaircie dans sa tempête permanente.

La Pulga (puce, en espagnol) sera-t-elle là? C'est la question que tout le «Barcelonisme» se pose à la veille de la rencontre qui doit opposer son équipe, qualifiée après s'être difficilement défaite de la Real Sociedad (1-1, 3-2 t.a.b.), à l'Athletic Bilbao, tombeur du Real Madrid (2-1), le tenant du titre. Messi a dû regarder l'haletante demi-finale depuis les tribunes du stade Nuevo-Arcangel de Cordoue mercredi, la cuisse gauche enveloppée dans un bandage.

Et ce soir, ce pourrait être la première fois que le Barça joue pour un titre sans sa star Messi depuis près de quinze ans! La dernière fois, c'était en décembre 2006: le capi-

taine blaugrana avait manqué la finale de la Coupe du monde des clubs contre le Sport Club Internacional de Porto Alegre (défaite 1-0) car il s'était fracturé le cinquième métatarsaire du pied gauche au mois de novembre.

«On doit attendre les prochains jours pour savoir si Leo (Messi) sera en mesure de jouer», a glissé l'entraîneur Ronald Koeman mercredi après la qualification.

Au cœur de l'actualité du Barça avec son faux-départ l'été dernier et sa fin de contrat en juin, Lionel Messi pourrait manquer le seul titre que les Catalans peuvent espérer remporter depuis près de deux ans.

Alors que les élections pour la présidence du club blaugrana, initialement prévues le 24 janvier, ont été repoussées à une date ultérieure vendredi en raison de la prolongation des restrictions sanitaires et de la flambée des cas de coronavirus en Catalogne, le Barça entrevoit la lumière: il est enfin

C'est donc avec un esprit de revanche que les Catalans abordent cette finale de Supercoupe d'Espagne contre l'Athletic Bilbao, tombeur surprise du Real de Zinédine Zidane. Les Basques seront dirigés par leur nouveau coach Marcelino, arrivé sur le banc le 3 janvier et qui a déjà hissé son équipe, 12e de Liga, vers une finale. Pour tous les fans du Barça, cette finale sera un révélateur: un saut vers le ciel bleu, ou un pas de plus dans la tempête.

CAF Issa Hayatou, président d'honneur



Issa Hayatou a été installé dans ses fonctions de président d'honneur de la CAF pour ses 30 ans passées à la tête de l'institution mère du football africain.

Ancien président de la Confédération africaine de Football, Issa Hayatou a été intronisé président d'honneur de la CAF, vendredi 15 janvier, à la veille du coup d'envoi du Chan organisé au Cameroun. C'est une sorte de réhabilitation pour celui qui avait quitté ses fonctions sur une défaite qui avait fait beaucoup de bruit. Après 29 ans passés à la tête de la Confédération Africaine de Football, Issa Hayatou est finalement sorti par la petite

porte le 16 mars 2017, battu par le malgache Ahmad Ahmad, lors d'une élection où la plupart de ses proches l'avait vraisemblablement lâché. Depuis son départ de cette institution panafricaine, il s'est installé une inimitié non assumée entre Issa Hayatou et son successeur, ainsi qu'avec les responsables de la FIFA, dont son président Gianni Infantino, qui a ouvertement apporté son soutien à Ahmad Ahmad lors de son élection.

Devant un petit public acquis à sa cause, des présidents de fédérations africaines, et en présence du président de la Fifa Gianni Infantino, Issa Hayatou n'a pas

caché sa fierté de revenir dans son ancienne maison par la grande porte.

«Mon premier sentiment est celui d'une sincère et profonde gratitude. (...) Aujourd'hui, c'est un homme serein et fier chez lui, qui se trouve devant vous... sauvegardons l'attachement à l'unité et à l'universalité du foot qui charrie, plus que toute autre discipline sportive une popularité évidente. Mais aussi hélas, un populisme ambiant dans lequel cohabitent insidieusement la fiction et le réel ; l'exaspération aux dépens de la lucidité», a déclaré l'ancien patron de la CAF lors de son discours de circonstance.

CAN féminine 2022 Le Maroc désigné pays-hôte

Après l'annulation polémique de l'édition 2020 de la CAN féminine sur fond de crise sanitaire, le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni vendredi à Yaoundé au Cameroun, a annoncé que le Maroc accueillera la prochain-

e édition de la compétition en 2022. Il s'agit d'une belle récompense pour le royaume chérifien, très impliqué pour le développement du football féminin au cours des dernières années. Eliminées à chaque fois au premier tour lors de leurs deux uniques parti-



Paris SG Neymar voulait prendre sa retraite

Peu épargné par les critiques tout au long de sa carrière, y compris dans son pays natal, le Brésilien Neymar a parfois eu du mal à accepter ces commentaires négatifs.

A tel point que l'attaquant du Paris Saint-Germain a déjà envisagé de raccrocher les crampons. De par son jeu et sa personnalité, Neymar ne fera sans doute jamais l'unanimité dans le monde du football.

Certains adorent sa créativité et se fichent de son comportement, notamment en dehors des terrains. Quand d'autres l'accu-

Manchester City

Eric Garcia n'ira pas au Barça

Annoncé avec insistances du côté de Barcelone cet hiver, Eric Garcia ne devrait finalement pas revenir dans son club formateur pour l'instant. La faute à un désaccord entre les candidats à la présidence. Selon les informations du Mundo Deportivo, lors d'une rencontre entre Car-

ris Saint-Germain dans un entretien accordé à Gaffer. Une fois, je suis arrivé au point de me demander pourquoi je devrais continuer à jouer s'ils n'aiment pas ça. J'avais l'habitude de rentrer chez moi impétueux et ensuite je me souvenais de tout ce que j'avais fait pour arriver jusqu'ici. L'amour que j'ai pour le football et toutes ces choses m'a calmé et m'a ramené à la réalité. Depuis, le joueur le plus cher de l'histoire a appris à relativiser et semble parfois prendre un malin plaisir à provoquer ses détracteurs.

AS Saint-Etienne

Dossier clos pour Mostafa Mohamed

Annoncé proche de l'AS Saint-Etienne ces derniers jours, l'attaquant de Zamalek Mostafa Mohamed ne signera pas. Les Verts ont en effet refusé de payer le montant réclamé en une seule échéance au terme d'un feuilleton assez improbable. C'est du jamais vu pour l'AS Saint-Etienne, et probablement pour beaucoup d'autres clubs. Alors que les Verts pensaient tenir leur nouvel attaquant, Mostafa Mohamed (23 ans) a finalement été retenu. Le buteur de Zamalek avait pourtant tout fait pour atterrir en France, allant même jusqu'à partir au clash en séchant l'entraînement.

De son côté, le pensionnaire de Ligue 1 a fini par revoir son offre à la hausse. L'ASSE, longtemps réticente, a accepté de miser les 5 millions de dollars (4,1 ME) réclamés pour ce transfert, mais seulement en deux échéan-

ces, l'une lors de l'officialisation et l'autre en février 2022, alors que le club égyptien exigeait le paiement comptant. Une demande ahurissante pour le co-président Roland Romeyer qui a décidé de passer à la télévision égyptienne pour expliquer la situation. Et ainsi mettre la pression sur Zamalek. «Le montant qu'on a proposé avec les bonus est exceptionnel.

On ne peut pas faire mieux», a confié l'invité d'Al Nahar TV, qui a détaillé à l'antenne les bonus proposés. Avant de se plaindre de ses homologues qui refusent d'échelonner le règlement du transfert. «Ça fait 20 ans que je suis propriétaire du club de Saint-Etienne avec Bernard Caïazzo et c'est la première fois que j'ai un transfert qui se passe dans ces conditions», a dénoncé l'actionnaire, également

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
DR. ABDEL KADER HASSANI
N° d'identification fiscale du contractant : 40801600002204100001

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES OUVERT N° 01 /2020

Le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbès lance un avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour conclure un marché à commandes en vue de s'approvisionner en Consommables de dialyse et d'aphérese pour le Centre Hospitalo-universitaire de Sidi Bel Abbès à son activité, réparties comme suit :

- Lot 01 : Hémodialyse
- Lot 02 : Aphérese
- Lot 03: Hémodiafiltration

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un 01 ou plusieurs lots.
Le soumissionnaire qui n'honore pas la totalité du lot, son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés publics contre le paiement de la somme de mille (1.000,00) Dinars, non remboursable à l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE SIDI BEL ABBES
Bureau des marchés publics

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

1. Une déclaration de candidature renseignée datée et signée, qui comprend les éléments suivent:
 - Agrément Ministériel.
 - Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société.
 - La copie du Numéro d'identification fiscal (NIF).
 - La copie de l'extrait du registre de commerce par la CNRC.
 - La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
 - Effectue le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien, déclaration délivrée par les services du Centre national du registre de commerce (CNRC) exercice 2018 ou éventuellement exercice 2019.
 - Copies certifiées aux Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS) valides au jour de l'ouverture des plis.
1. Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
2. Pour les sociétés, une copie des statuts.
3. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
4. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2018-2019-2020 certifiés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes et visés par les services fiscaux pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence/ou la copie de bilan du dernier exercice 2019 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence et les références bancaires.
5. - Le mémoire technique justificatif, renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
6. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestations de bonnes exécutions de même nature signées), délivrées par le maître d'ouvrage public.
7. Fiche technique des produits et Certificat de conformité du pays d'origine.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jrs.

L'Offre technique

1. La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
2. Le mémoire technique justificatif, renseignée, datée et signée selon le modèle ci-joint.
3. L'engagement de livrer des produits de qualité.
4. Les délais d'exécution ou de livraison.
5. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».

L'offre Financière

La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics du C.H.U de sidi bel abbès sous une seul enveloppe fermée et anonyme portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres d'avis d'appel d'offres N° **/2020 » à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE PROPOSITION DES PRIX) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».

La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 12h00 du même jour en séance publique à la salle de réunion de la direction générale du C.H.U de Sidi Bel Abbès.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

Sidi Bel Abbès le :

Le Directeur Général

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN
NIF : 31527520551

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°02/2021

Le Président de L'Assemblée Populaire de la Commune d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif à l'acquisition Tenues De Travail

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service des Contrats et Marchés au siège bâtiment administratif (R+3) sis à la rue ARMAND Abadie, 3^{ème} étage -Oran- Et ce, contre paiement de la somme de deux Mille dinars (2000 DA).

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous:

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie, datée et signée (annexe IV).
- Déclaration de probité remplie, datée et signée (annexe III).
- Une copie du statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires:
 - * Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices (2017-2018-2019) certifiés par les services des impôts.
 - * Registre de commerce visé par la CNRC (prouvant l'activité professionnelle dans le domaine d'activité spécifique au lot avec détail des codes).
 - * L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire de moins de trois mois lorsqu'il s'agit d'une Personne physique et du gérant lorsqu'il s'agit de société.
 - * Attestation de mise à jour -CNAS- CASNOS en cours de validité.
 - * Références professionnelles de l'entreprise (seules les attestations de bonne exécution similaires signés et délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics seront prises en considérations).
 - * L'extract de rôle apuré ou avec échéancier de paiement délivré par les services des impôts du lieu de résidence du soumissionnaire.
 - * La copie de la carte d'immatriculation fiscale.
 - * Attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par le CNRC pour les EURL, SARL et SPA pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.

2- L'offre technique :

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, datée et signée (annexe II).
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire portant la mention manuscrite (lu et accepté) annexé appuyé de la copie de la quittance de paiement.
- Un mémoire technique justificatif qui fait une présentation du soumissionnaire et de ses capacités techniques (selon le modèle ci-joint).

3- L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée et datée (annexe I).
- Bordereau des prix unitaires daté et signée.
- La description quantitative et valorisée des produits datée et signée.

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et portera obligatoirement la mention suivante appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

L'acquisition Tenues De Travail

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIRE »

Cette enveloppe extérieure doit contenir trois enveloppes distinctes relatives l'une au dossier de candidature, à l'offre technique et l'autre à l'offre financière et doivent être déposées au bureau de réception des offres - service des contrats et marchés du siège bâtiment administratif (R+3) sis à la rue ARMAND Abadie, 3^{ème} étage -Oran-.

La date limite de réception des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de L'APC d'Oran à 10h00.

NB : les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE PRÉSIDENT

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BOU-TLELIS
COMMUNE DE BOU-TLELIS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Du Lot n° 01 : Boucherie, (poulet fraîche et œufs)
Lot n° 02 : Fruits et légumes
Lot n° 03 : Alimentation Général

Concernant Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités Minimales

De l'opération : Approvisionnement les cantines scolaires en produits Alimentaires année « 2021 »

En application de l'article 82 du Décret Présidentiel N°247/15 du 16 Septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, et après analyse et jugement des offres en date du 07/01/2019 le président de la commune de Bou-Tlélis informe l'ensemble des participants à l'opération parue au journal El Clasico en langue arabe en date du 28/12/2020 et Le Quotidien d'Oran en langue française en date du 28/12/2020.

Que le projet a été confié à l'entreprise suivante avec la correction du Montant Lot 03 :

OPERATION	Numeró du Lot	ENTREPRISE	MONTANT	NIF	NOTE DU OFFRE TECHNIQUE	OBS
Approvisionnement les cantines scolaires en produits Alimentaires année « 2021 »	Lot N° 01	Rahali Reda	1.485.859,60 Min 1.702.104,86 Max	197310900424174	92 Points	Offre moins disante
	Lot N° 02	Rahall Reda	4.113.495,42 Min 7.947.570,20 Max	197310900424174	92 Points	Offre moins disante
	Lot N° 03	HAMMADI Youcef	4.854.838,56 Min 8.625.166,00 Max	182310111811101	70 Points	Offre moins disante

Tout contestataire de ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bou-Tlélis, dans les 10 jours, à compter de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire sur Affichage

Concernant les soumissionnaires qui veulent voir le résultat bien détaillé des offres techniques doivent prendre attache avec le bureau des marchés publics dans un délai de 03 jours des le 1er jour de ce affichage.

Fait à Bou-Tlélis ; le.....
Le Président de l'APC

ANEPE N° 2131000304 Le Quotidien d'Oran 17/01/2021

Société par actions Tahlyat Myah Magtaa
Au Capital Social : 13 155 600 000 DA

Siège social : Cité Emir Abdelkader, Coopérative El Masset, Saada,
N°17, Ilot II, Oran 31000, Algérie
Tél: +213 (0) 41 24 77 52 - Fax: +213 (0) 41 24 77 53
Point de contact : contact@tmm-spa.dz

AVIS DE CONSULTATION N°006/TMM/2021 - PROROGATION « LOCATION DE BUREAUX A USAGE DE SIEGE SOCIAL »

La Société par actions Tahlyat Myah Magtaa (« TMM SPA ») informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°006/TMM/2021 portant sur la location de bureaux (immeuble ou villa) à usage de siège social à Oran, Es-Senia et Bir El Djir que ledit Avis est prorogé au 18 Janvier 2021 à 16h30.

Les offres doivent être déposées à l'adresse de la Société ou envoyées par e-mail au point de contact : contact@tmm-spa.dz, au plus tard le 18 Janvier 2021 à 16h30.

Des visites de sites peuvent être programmées avec prise de photos pour vérifier la conformité des offres par rapport aux conditions exigées dans le Formulaire de Soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL.

ANEPE N° 2131100033 Le Quotidien d'Oran 17/01/2021

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEN
Adresse Place 1^{er} Mai BP.547
Tél / Fax: 043.26.32.83 / 043.27.16.03
NIF 09940130250200

مديرية الهندسة المعمارية للعمارة والبناء
لولاية تلمسان
العنوان: ساحة أول ماي من بـ رقم 547
الهاتف/fax: 043.26.32.83 / 043.27.16.03:

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS D'APPÉL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2020

Suite au refus de visa par Monsieur le contrôleur financier du contrat relatif aux travaux d'aménagement extérieur des 100 logis Beni Mester coté cimetière attribué à l'entreprise de travaux de bâtiment BENTAYEB ABDELKRIM, La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Tlemcen déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire relatif à la réalisation des TRAVAUX D'aménagement extérieur LOT N°02 pour le 09/06/2020 au quotidien *Le Quotidien d'Oran* et le 10/06/2020 au quotidien *D'ORAN* relatif à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec capacités minimales n°01/2020.

ANEPE N° 2131000314 Le Quotidien d'Oran 17/01/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAÏRA DE BENSEKRANE
COMMUNE DE SIDI-ABDELLI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° d'immatriculation fiscale : 094913349152321

Conformément aux dispositions des articles 63 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Abdelli informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N°04/2020 apparu dans le journal quotidien en français "LE QUOTIDIEN D'ORAN" et Arabe EL DJOMHORIA en date du 19/11/2020 Relatif au projet suivant :

1. Amélioration de la voirie Urbaine à la localité Allouia

A l'issue de l'évaluation des offres établi par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le 09/12/2020 le marché a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Soumissionnaire/ NIF	note de l'offre technique/80	Montant T.T.C (DA)	Délai	Obs
Amélioration de la voirie Urbaine à la localité Allouia	SARL ECTB TEDJANI ET BENADLA حسني تاجناني - سيدى بلطف العريف العابد	85	14 000 350.00	40 jours	Meilleur Offre moins disante

N.B: Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher des services de l'APC au plus tard trois jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{re} publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus indiqué.

Sidi-Abdelli, le ... 2021 V. 10

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2131000305 Le Quotidien d'Oran 17/01/2021

شبكة AudiFeL

الأجهزة الطبية لتقوية السمع

www.audifel.com
Made in Germany

من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين. AudiFeL vous fait un test prothétique gratuit

عنابة - تلمسان - سعدة قسنطينة - 06 61 10 35 03	عنابة - الجزائر - 06 61 10 35 02	وهران 06 61 10 35 01
سيطيف - شلف - 06 61 10 35 05	تيبازة - مستغانم - غليزان 06 61 10 35 04	مع تحيات فتال

Importante société spécialisée dans les matériaux de construction à la recherche de :

→ Mécanicien engins → Electromécanicien → Agent de saisie

Exigences nécessaires : - Diplômé dans le domaine. - Disponibilité immédiate.
- Expérience exigée. - Résidant à Oran.

Pour toutes personnes intéressées, veuillez envoyez vos CV

sur cette adresse mail : oran.recruite2021@gmail.com

La Direction Générale

40ÈME JOUR

Il y a 40 jours, le 10-12-2020, nous a quittés à jamais mon cher frère le Moudjahid DRIOUCH Boudjellal Mohamed



Tu resteras toujours dans nos coeurs. Nous demandons à tous ceux qui le connaissent d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. ALLAH Yerhmek ya Khouya Ton frère Benamar إنا الله وإنما إليه راجعون

AVIS DE DÉCÈS

Les familles CHERIEF et AOUIMEUR résident à Arzew, Gdyel, Guertoufa, Tiaret, Alicante, Montréal, Naples et Paris ont l'immense chagrin de vous annoncer le décès de leur père, conjoint, frère et ami Monsieur Djilali CHERIEF qui s'est éteint le 14 janvier 2021 à l'âge de 79 ans.



Selon sa volonté, son corps a été enterré aux côtés de ses parents à Guertoufa (Tiaret). Son grand sourire, sa bienveillance, son courage et sa générosité resteront à jamais gravés dans nos cœurs. A ceux qui l'ont connu et aimé que vos pensées et prières l'accompagnent. Rabi Yerhmak Bouya

PENSÉE

A la mémoire de notre chère et regrettée mère et grand-mère Mme TAMMA Yamina épouse BOUKÂBAR décédée le 17/01/1990 - 30 ans depuis qu'elle nous a quittés pour un monde meilleur en laissant derrière elle un immense vide irremplaçable. Son souvenir reste gravé à jamais dans nos cœurs. Ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille BOUKÂBAR et TAMMA demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.



PENSÉE

17 janvier 2019, jour où nous a quittés à jamais notre très chère regrettée mère et grand-mère

TOUMI MERIEM, née TEDINI

Pour un monde meilleur. Maman, sache qu'à chaque Prière on ne cesse de prier pour toi. Quel trou béant tu as laissé au sein de ta famille meurtre ! Depuis tout a changé, et chaque jour la douleur persiste. On a du mal à vivre sans toi, très chère mère. Que ton repos soit aussi doux que l'a été ton cœur. Pieuse pensée pour toi.

الله يرحمك أمي الغالية



APPARTEMENTS

VILLAS

■ Loue : F4 au Plateau. 3^{ème} (3 U) - F3 à Belgaïd. 3^{ème} (3 U) - F3 + Box à Pépinière. 4^{ème} (6 U) - F5 à Ain El Turck. 4^{ème} (2,5 U) - F1 au centre-ville. 1^{er} (2 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - Villa à El-Kerma (5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends : F3 Rue de Lourmel. 1^{er} (550 U) - F3 Rue de Mostaganem. 4^{ème} (540 U) - F3 Rue de la Fonderie. 3^{ème} (540 U) - F3 Bd Adda Benaouda. Luxe. 1^{er} (750 U) - 2 F1 + Local RDC Lourmel (550) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends : F3 refait à neuf Grand-Terre - F3 1^{er} étg. avec Box les Falaises - 2 F3 Rue Khemisti - F3 neuf Belgaïd - F3 côté Nouvel Hôpital - Loue : F3 meublé pour étudiantes Rue Khemisti - F3 neuf Belgaïd - F6 Bahia CNEP - Vends F3 Choupot - Agce NOUR - 0773.30.81.70

■ A vendre : Studio Front de mer avec Acte - plus F4 Boulevard pour activité à MAGHNIA. Acté - Tél : 0554.98.71.71 - Curieux s'abstenir

■ A vendre Appartement F2 au 1^{er} étage - Acté - Situé au N° 178 Cité Algérienne Bt Savignon / ORAN - Tél : 0774.59.29.29

■ Location Appart F3 meublé au 4^{ème} étage à Akid Lotfi à côté Hôtel Méridien - ORAN + Ayant un Local à Akid Lotfi : Cherche Associé pour une activité commerciale - Tél : 0771.357.000

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7ème étage avec Ascenseur - 3 façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 1 Milliard 950 Millions - Tél : 0560.19.75.28

■ Vends ou Loue au 1^{er} étage beau F4 spacieux de 118 m² - Libre de suite dans immeuble de 3 locataires au Bd Emir Abd-El-Kader - ORAN - Tél : 0656.05.02.61

■ Vends Local de 18 m² - Bien aménagé - à Maraval Castors Familiaux en fade cité douanière - ORAN - Tél : 0552.36.00.37 - 0778.10.47.74

■ Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ ALMASE - EPFP - Lance des Cours en langues : Français - Espagnole - Anglaise - Tél : 0783.85.07.81

■ Professeur de lycée en retraite donne Cours de Maths à domicile - Tél : 0771.61.18.33

■ L'Anglais par l'Oral : Apprenez à parler rapidement la langue anglaise chez vous à domicile ou dans votre bureau - Tél : 0556.04.79.72

LOCAUX

VEHICULES

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 21 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

■ Vends Lot de Terrain 2.000 m² Deux façades - Acte + Livret foncier - Urbanisable - Viabilisé (Eau - Gaz - Électricité) Situé au bord de la Route Nationale N° 13 reliant (ARZEW - TLELAT) à EL GOTNI commune de BOUFATIS - N° Tél : 0550.68.88.79

■ Achèterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Électricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

DIVERS

TERRAINS

■ Vends Lot de Terrain 2.000 m² Deux façades - Acte + Livret foncier - Urbanisable - Viabilisé (Eau - Gaz - Électricité) Situé au bord de la Route Nationale N° 13 reliant (ARZEW - TLELAT) à EL GOTNI commune de BOUFATIS - N° Tél : 0550.68.88.79

■ Achèterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Électricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

Neuf mosquées fermées en France



Neuf salles de prières ou mosquées ont été fermées ces dernières semaines en France, a annoncé vendredi le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. "Parmi les 18 lieux de culte qui étaient particulièrement surveillés à ma demande, neuf ont pu être fermés", a-t-il écrit sur Twitter.

"Nous menons une action déterminée contre le séparatisme islamiste", a ajouté le ministre, qui avait annoncé le 2 décembre une "action massive" et des contrôles contre "76 mosquées". Sur les neuf salles de prières et mosquées fermées, huit l'ont été pour des raisons administratives, dont cinq pour non-conformité aux normes de sécurité.

Elles sont en majeure partie situées en région parisienne, a dit l'entourage du ministre à l'AFP, confirmant une information du journal Le Figaro.

Le ministre inclut dans son comptage la mosquée de Pantin, fermée en novembre pour six mois, notamment pour avoir relayé une vi-

déo qui avait mis en cause, avant son assassinat, Samuel Paty, le professeur décapité dans un attentat islamiste en octobre dernier.

D'autres mosquées, à Lunel (Hérault, sud) et Marseille (sud-est), ont par ailleurs fait l'objet de "procédures judiciaires" et de "contrôles fiscaux", selon la même source. Au total, "34 contrôles" ont été effectués ces dernières semaines dans des lieux de culte musulmans. Le projet de loi "confortant le respect des principes de la République", aussi appelée loi contre les séparatismes, sera soumis aux députés à partir de lundi en commission spéciale à l'Assemblée nationale, avant un débat dans l'hémicycle à partir du 1er février. Le ministre de l'Intérieur doit réunir samedi matin les responsables des trois principaux courants du Conseil français du culte musulman (CFCM) pour tenter d'apaiser les divisions internes au sujet du projet de réforme de l'islam de France. Le gouvernement avait lancé mi-novembre, en marge du projet de loi sur les séparatismes, un délicat chantier de réforme et d'encadrement des institutions musulmanes.

Sombres perspectives pour le transport aérien



La pandémie de coronavirus a fait chuter de 60% le nombre de passagers des compagnies aériennes dans le monde en 2020 et les perspectives à court terme restent sombres, a prévenu vendredi l'agence spécialisée des Nations unies. Avec la restriction des voyages partout dans le monde pour tenter de freiner la pandémie, le nombre de passagers, qui a atteint 1,8 milliard en 2020, est retombé au niveau de 2003, loin des 4,5 milliards de 2019, a indiqué l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans un communiqué.

"La baisse de la demande" va se poursuivre pour le trimestre en cours et pourrait même s'aggraver, avertit l'agence, basée à Montréal. En 2020, la chute du nombre de passagers a atteint 50% sur les vols intérieurs, mais 74% sur les vols internationaux, qui ont transporté 1,4 milliard de personnes de moins qu'en 2019. Résultat: les compagnies ont subi des pertes cumulées de 370 milliards de dollars américains. Les aéroports et les fournisseurs de services de navigation aérienne ont subi pour leur part des pertes respectives de 115 et 13 milliards de dollars. Une situation qui, selon l'OACI, "remet en question la viabilité financière de l'industrie et menace des millions d'emplois dans le monde". Le marché mondial du tourisme est aussi frappé de plein fouet, puisque la moitié des touristes ont l'habitude de prendre l'avion pour rejoindre leur destination.

La reprise de l'industrie, possible au deuxième trimestre, passe par la réussite de la vaccination, qui a commencé dans les pays riches, selon l'agence. Plusieurs gouvernements ont aussi volé au secours des compagnies, ou sont sur le point de le faire. La chute de l'industrie s'est amorcée en janvier 2020, mais elle était alors limitée à quelques pays. Fin mars, avec la propagation du nouveau coronavirus, l'industrie était pratiquement à l'arrêt partout dans le monde, rappelle l'OACI. En avril, la baisse du

nombre de passagers atteignait 92% par rapport à 2019. Le trafic a modérément repris pendant l'été dans les pays du Nord, mais a chuté de nouveau à partir de septembre avec l'arrivée de la deuxième vague de la pandémie et le retour des restrictions un peu partout dans le monde. L'OACI note dans l'ensemble que les vols intérieurs ont mieux résisté aux restrictions que les vols internationaux, notamment en Chine et en Russie où le nombre de passagers est déjà revenu aux niveaux d'avant la pandémie.

Pays-Bas
Démission du gouvernement, mis à mal par un scandale d'allocations

Le Premier ministre néerlandais Mark Rutte a annoncé vendredi sa démission et celle de son gouvernement, embourré dans un scandale de l'administration fiscale qui a accusé à tort des milliers de parents de fraude aux allocations familiales. Mark Rutte, l'un des dirigeants européens depuis le plus longtemps en poste, a indiqué qu'il réglerait les affaires en cours jusqu'aux élections de mars, afin d'éviter de perturber la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus. "L'Etat de droit doit protéger ses citoyens d'un gouvernement tout puissant.

Cela a échoué de manière horrible", a déclaré M. Rutte lors d'une

conférence de presse. "Des erreurs ont été commises, résultant sur une grande injustice faite à des milliers de parents", a-t-il ajouté.

Des milliers de familles ont été accusées à tort de fraude aux allocations familiales, avant d'être contraintes de les rembourser, ce qui a plongé une partie d'entre elles dans de graves problèmes financiers. Certaines ont en outre fait l'objet d'un profilage ethnique. Une poignée de personnes a hué M. Rutte, alors qu'il quittait à vélo le siège du gouvernement après avoir annoncé sa démission. Un rapport d'enquête parlementaire accablant publié en décembre a établi que des fonctionnaires

ont mis fin aux allocations de milliers de familles accusées à tort de fraude entre 2013 et 2019, avant de les contraindre à restituer de façon rétroactive les allocations perçues sur plusieurs années, soit dans certains cas des dizaines de milliers d'euros. Selon les estimations des médias néerlandais, ce scandale des allocations familiales a touché environ 26.000 parents. Il a également été révélé que des fonctionnaires des impôts avaient procédé au "profilage ethnique" de quelque 11.000 personnes sur la base de leur double nationalité, y compris certaines de celles qui ont été touchées par l'affaire des allocations familiales.

Le bilan du Covid s'aggrave en Tunisie



Le bilan épidémiologique quotidien du nouveau coronavirus en Tunisie s'est aggravé ces 24 dernières heures, avec 4.170 cas d'infection et 50 décès supplémentaires, a annoncé vendredi soir le ministère de la Santé. Alors que le pays achevait son deuxième jour de confinement général, il a précisé que le bilan global était désormais de 175.065 cas confirmés depuis le 2 mars 2020, date du premier cas importé, et de 5.528 décès. Enfin, avec 1.025 guérisons de plus ces dernières 24 heures, le total passe à 125.635. Le ministère a ajouté que

739.683 tests de dépistage avaient été effectués depuis mars dernier, dont 15.132 ces dernières 24 heures. En date de vendredi, ce sont 7.962 patients atteints du COVID-19 qui ont dû être hospitalisés au total, dont 1.860 sont actuellement sous traitement. Parmi eux, 369 sont en réanimation et 126 autres sous respiration artificielle.

Les autorités tunisiennes ont annoncé, samedi, un confinement ciblé du 18 au 24 janvier pour limiter la propagation de la pandémie de Covid-19 dans le pays, ont rapporté des médias. "Le confinement

ciblé consiste à interdire toutes les manifestations et tous les rassemblements ainsi que les déplacements entre les régions, décréter le couvre-feu et imposer le travail par alternance et le télétravail", a précisé la porte-parole du ministère tunisien de la Santé et directrice de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, Nisaf Ben Alaya.

Dans des déclarations à la presse, elle a affirmé qu'à la lumière des résultats du confinement général, décrété du 14 jusqu'au 17 janvier, le comité scientifique proposera une série de mesures à prendre pour diminuer le nombre de cas graves et éviter l'effondrement du système de santé dans le pays. La responsable a rappelé que le comité scientifique avait proposé à l'instance nationale de lutte contre le coronavirus l'instauration d'un confinement général de trois semaines alors que l'instance a opté pour un confinement général de quatre jours suivi d'un confinement ciblé en tenant compte des difficultés que vit la Tunisie. Ben Alaya a expliqué que la hausse du nombre de cas détectés est due à la hausse du nombre de tests effectués qui a évolué de 6 à 15.000 tests par jour, ce qui permettra, par conséquent, de connaître le niveau réel de propagation du coronavirus dans toutes les régions du pays.

Variants contagieux Le comité d'urgence de l'OMS réclame plus de séquençage

Le comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé vendredi la communauté internationale à étendre le séquençage du génome des variants du nouveau coronavirus, plus contagieux et qui font craindre une résurgence de la pandémie. Parallèlement, le Comité d'urgence, réuni jeudi de manière virtuelle, s'est dit opposé "pour le moment" à l'instauration de certificats de vaccination contre le Covid-19 comme condition pour permettre l'entrée d'un pays à des voyageurs internationaux. En ce qui concerne les variants, le Comité d'urgence appelle à une expansion mondiale du séquençage génomique et du partage des données, ainsi qu'à une plus grande collaboration scientifique pour faire face "aux inconnues fondamentales" qui subsistent.

Il demande également à l'OMS de mettre au point un "système normalisé" de dénomination des nouveaux variants qui évite toute "stigmatisation" géographique ou politique. Le comité se retrouve norma-

lement tous les trois mois, mais le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a décidé de le réunir deux semaines plus tôt que le calendrier prévu pour discuter notamment des variants du nouveau coronavirus, plus contagieux et qui font craindre une nouvelle explosion de la pandémie dans certains pays. Les experts du comité demandent aussi un renforcement du cadre de surveillance des risques liés aux variants du virus à l'origine du Covid-19, en accélérant la collaboration et en harmonisant la recherche.

Les variants britannique et sud-africain du coronavirus, particulièrement contagieux, s'étendent désormais à au moins une cinquantaine de pays, dans un monde submergé par une nouvelle vague de contaminations que confinements, couvre-feux et campagnes de vaccination ne parviennent pas à endiguer. Selon l'OMS, le nombre de pays et territoires où se trouve dorénavant le variant repéré initialement en Grande-Bretagne s'élève à

L'Inde veut vacciner 300 millions de personnes d'ici juillet

L'Inde commence samedi la vaccination de 1,3 milliard d'habitants contre le Covid-19, un défi phénoménal compliqué par des contraintes de sûreté, des infrastructures incertaines et la méfiance du public. La deuxième nation la plus peuplée de la planète compte vacciner 300 millions de personnes, soit presque l'équivalent de la population américaine, d'ici juillet, dans le cadre de l'une des plus grandes campagnes de vaccination au monde. L'Inde est le deuxième pays le plus touché - après les Etats-Unis - par le Covid-19, avec plus de 10

millions de cas déclarés, même si le taux de mortalité y est l'un des plus faibles du monde.

Les 30 millions de personnels soignants et les plus exposés à la maladie seront les premiers à être vaccinés, suivis par environ 270 millions de personnes de plus de 50 ans ou présentant un état de grande vulnérabilité face au coronavirus. Au premier jour de la campagne, que le Premier ministre Narendra Modi inaugurerà virtuellement depuis New Delhi, quelque 300.000 personnes se verront inoculer la première dose de vaccin.

La campagne repose sur deux vaccins: Covaxin développé par Bharat Biotech et le Conseil indien de la recherche médicale; et Covishield, une version mise au point par AstraZeneca et l'université d'Oxford. Tous deux produits par le Serum Institute of India et approuvés "en urgence", début janvier.

"Sûrs à 100%", avait alors assuré le Contrôleur général des médicaments de l'Inde, V.G. Soman, ajoutant que le régulateur "ne donnerait jamais son approbation s'il y avait la moindre inquiétude en matière de sécurité".

Face à la pandémie, la Suisse invente le service militaire à domicile



Pour diminuer le risque de propagation du Covid-19 dans ses casernes, l'armée suisse a décidé que plusieurs milliers de ses recrues commenceraient leur service militaire à la maison. "C'est assez nouveau", concède Daniel Reist, le porte-parole de l'armée suisse, interrogé par l'AFP, mais en ces temps de pandémie, "c'est la solution idéale qui s'est imposée". Considérée comme un pilier de la nation, l'armée suisse est organisée comme une milice: encadrés par quelques milliers de professionnels, les conscrits doivent effectuer un service militaire de quatre mois minimum avant d'être appelés tous les ans à participer à des sessions de trois semaines d'entraînement. Cette année, quelque 15.000 jeunes Suisses et Suissesses devaient effectuer leur service militaire, appelé aussi "école de recrue". Mais en cas d'arrivée massive parmi ces jeunes de contaminés du Covid, l'armée craignait de ne pas avoir la capacité de les prendre en charge.

L'entrée physique dans l'école de recrues est donc "échelonnée afin de s'assurer que toute recrue dont le test est positif au Covid-19 soit prise en charge de manière optimale et que des mesures d'isolement et de quarantaine appropriées puissent être mises en oeuvre", explique le département fédéral de la Défense dans un communiqué. Un premier groupe, comprenant notamment des "recrues sanitaires" dont la mobilisation est considérée comme plus urgente pour éventuellement épauler les troupes déjà mobilisées auprès des personnels civils dans les hôpitaux suisses, va bien entrer en caserne dès lundi.

«TÉLÉSERVICE MILITAIRE»

Mais pour quelque 5.000 des 15.000 recrues de cette année, le réveil au son du clairon ou les séances de garde-à-vous sur la place d'armes attendront. Elles commenceront leur formation depuis chez elles pendant trois semaines avant de pouvoir à leur tour rejoindre la caserne. Une sorte de "téléservice militaire", comme l'a appelé le quotidien lausannois Le Temps dans un article ironiquement titré "L'avènement du militaire de canapé". "Ils ont tous reçu cette semaine

«JOUER AUX POLICIERS»

L'innovation en amuse certains - "à quand la guerre depuis son canapé", plaisante un internaute réagissant à un article sur le sujet sur le site du Matin.fr. D'autres trouvent l'idée un peu légère, comme Stefan Holenstein, président de la Société suisse des officiers, cité dans Le Temps: "Je conçois qu'il faille actuellement faire des concessions non conventionnelles mais je suis quand même sceptique. Le service militaire a un caractère pratique et social qui ne peut être remplacé par de l'e-learning". Le militaire s'inquiète également du manque de contrôle exercé sur les activités de "téléservice militaire". "Nous ne pouvons pas jouer aux policiers chez 5.000 jeunes personnes", admet M. Reist "mais c'est clair qu'il y a certaines règles" et le "système remarque si quelqu'un n'est jamais dessus". Les futurs cadres de ces recrues, chefs de section et de compagnie vont prendre contact avec elles et une "hotline" est là pour les aider si nécessaire, assure encore le porte-parole de l'armée.

Enfin, à leur arrivée en caserne après trois semaines d'armée à la maison, elles seront soumises à des tests de connaissances. "Ceux qui ne réussissent pas n'auront plus tellement de permissions de sorties", prévient M. Reist.

• 2

- 12.05** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
15.05 Vivement dimanche
16.00 Vivement dimanche prochain
16.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.35 Les enfants de la télé
19.20 Les enfants de la télé, la suite
20.00 Journal 20h00



21.05 L'empereur de Paris

Thriller - France - 2018
Avec Vincent Cassel, Freya Mavor, Olga Kurylenko, Denis Ménochet
1805. Napoléon vient d'être sacré empereur. Au même moment Vidocq est prisonnier sur une galère. Malmené par les gardiens et Dubillard, il réussit à s'évader grâce à la complicité d'un autre détenu, Nathaniel. Quelques années plus tard, Vidocq est à Paris. Il travaille, incognito, comme drapier sur un marché. Mais sa réputation le précède et il est vite reconnu. Arrêté par la police, il propose ses services en échange d'une lettre de grâce.

• 3

- 10.45** Nous, les Européens
11.30 Dimanche en politique dans votre région
12.10 Dimanche en politique
12.55 Les nouveaux nomades
13.35 La belle équipe
15.20 Thalassa
17.15 8 chances de tout gagner
17.55 Le Grand Slam
19.30 19/20 : Journal national
20.05 Stade 2
21.00 Météo



21.05 Les enquêtes de Morse

Série policière - Grande-Bretagne Saison 7 - Episode 2 - Raga
Avec Shaun Evans, Roger Allam, Anton Lesser, James Bradshaw
Alors que la campagne électorale pour les élections générales de 1970 commence à Oxford, les tensions raciales grandissent dans la ville et une rixe entre deux gangs tourne à la tragédie. Morse et Thursday rencontrent une vieille connaissance et découvrent l'influence d'une organisation d'extrême droite. Une mystérieuse disparition a lieu dans un restaurant indien.

• 4

- 09.35** Slugterra
11.00 Oscar & Malika, toujours en retard
11.55 Riding Zone Junior
12.09 Un jour, une question
12.10 Il était une fois... la vie
13.25 A table les enfants
13.30 Grizzy et les lemmings
14.50 Les lapins crétins : invasion
16.10 Toc Toc !
17.20 Fort Boyard
19.35 L'odyssée du loup



21.05 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe

Saison 4 - Episode 5/6
Les années 1680 constituent un tournant dans le règne de Louis XIV. Il installe la Cour à Versailles. C'est l'apogée de la puissance française mais aussi les prémisses de son déclin. La cour de France est secouée par "l'affaire des poisons". Beaucoup de nobles y sont mêlés, dont la favorite du roi, Mme de Montespan. Le roi s'en éloigne et se rapproche de son épouse, la Reine Marie Thérèse d'Autriche, mais celle-ci meurt d'une septicémie.

• 5

- 10.20** Echappées belles
11.55 Des trains pas comme les autres
12.30 C l'hebdo
13.45 Pérou, la cité perdue de Caral
14.40 Enquête sur l'île des moaï
15.35 Ail love you
16.30 Les escargots en bavent
17.30 Bumidom, des Français venus d'autre-mer
18.35 C politique
19.55 C politique, la suite
20.50 Le flan : un succès époustouflant !
21.40 C'est pas de la tarte
22.40 Climat : une guerre américaine



- 12.30** GEO Reportage
13.40 Maximilien d'Autriche : Amour et pouvoir à la Renaissance
14.35 Charles Quint : Le dernier chevalier
15.35 L'Arche d'alliance, aux origines de la Bible
17.05 Les grands mythes
18.00 La mer en peinture
18.55 Gala d'investiture de John Fitzgerald Kennedy, 1961
20.10 Vox pop
20.55 Master and Commander : de l'autre côté du monde
- 09.25** The Middle
14.40 Young Sheldon
19.05 Tout pour être heureux
21.05 Hangman
22.55 La loi du tueur
- 09.07** JT
09.10 Post Positif
09.12 Le mag qui fait du bien
10.51 Les animaux de la 8
14.19 Roman noir
21.05 Le marginal
23.02 Langue de bois s'abstenir
- C 8**



CINE + FRISSE 20.50

BALADE ENTRE LES TOMBES

Thriller - Etats-Unis - 2014

Avec Liam Neeson, Dan Stevens, Boyd Holbrook, Ólafur Darri Ólafsson
En 1991, Matt Scudder, policier alcoolique, tue accidentellement un passant au cours d'une fusillade. En 1999, devenu détective privé sans licence, Matt est contacté par Peter Kristo, rencontré aux alcooliques anonymes. Celui-ci lui présente son frère, Kenny, un dealer, dont la femme a été enlevée. Le criminel, qui ne veut pas faire appel à la police, demande à Scudder de travailler pour lui. Il lui apprend alors que sa femme a été tuée par les kidnappeurs et qu'il veut se venger.

TF1

- 10.15** Automoto
11.05 Téléfoot
12.00 Les 12 coups de midi
12.45 Petits plats en équilibre
12.50 Météo
13.00 Le Journal
13.40 Reportages découverte
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.15 Sept à huit life
18.20 Sept à huit
19.45 La grande odyssée
19.55 Météo
20.00 Le journal
21.00 Météo



Film d'action - Etats-Unis - 2017

Avec Keanu Reeves, Ruby Rose, Bridget Moynahan, Ian McShane
John Wick récupère, non sans mal, sa précieuse voiture, détenue par Abrams, l'oncle de son voleur, et rentre paisiblement chez lui. Mais la retraite du tueur à gages est de courte durée : Santino D'Antonio, envers qui il a contracté une importante dette, lui impose de la régler. Wick quitte alors New York pour Rome : il est chargé d'éliminer Gianne, la soeur de D'Antonio, qui lui fait concurrence au sein de la Camorra.

M6



21.05 Capital



Julien Courbet présente trois reportages autour du thème "Aides sociales, retraites : révélations sur un grand gaspillage". Au sommaire :
- Fraude à la Sécu : qui profite des failles du système ? Depuis des années, la sécurité sociale verse des prestations à des personnes qui n'existent pas... ou plus. Comment est-ce possible ? - Aides sociales : comment toucher les aides qui vous reviennent sans le savoir ? Les organismes sociaux cherchent-ils à faire des économies sur le dos des oubliés ? - Retraite : les caisses gèrent-elles bien votre argent ?

CANAL+



21.05 Rugby : Top 14

- 10.15** Rendez-vous chez les Malawas
11.49 Rencontres de cinéma
12.05 L'info du vrai, le docu news
12.45 Clique
14.06 Sport Reporter
14.45 Rugby : Top 14
16.47 Avant-match Ligue 1
17.00 Ligue 1 Uber Eats
18.55 Canal Football Club - Dimanche
20.08 Canal Rugby Club
21.01 Avant-Match Top 14

PLANÈTE +



09.15 Friends

- 09.55** American Pickers, la brocante made in U.S.A.
13.46 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés
15.18 Aux origines de l'histoire
16.13 Mystérieux rouleaux de la mer Morte
17.08 Madagascar entre terre et mer
18.07 Traqueur de serpents
20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Planète chefs
22.51 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

W9



- 09.50** Génération Top 50
- 12.45** Météo
12.50 Autant en emporte Noël
14.25 Un Noël à la maison
16.10 Le sapin sur le toit
17.55 Kaamelott
21.00 Météo
21.05 Coyote Girls
22.55 Le prénom

Bélier 21-03 au 20-04

Avant de repartir sur la scène socioprofessionnelle, sachez apprécier l'intimité des coulisses et le recul qu'elles vous permettent de prendre. Revenez-vous...

Taureau 21-04 au 21-05

Comment concilier amitié et besoin de renouveau ? Peut-être en organisant une fiesta, une manifestation ou un voyage en compagnie de vos amis.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Pour atteindre vos objectifs, vous ne pouvez pas faire l'économie d'un bilan comptable bien effectué. Si tout est clair alors vous pouvez passer au turbo !

Cancer 22-06 au 22-07

Un souffle de renouveau vient animer votre couple et même dans votre travail vous avez envie d'élargir votre horizon. Dans les deux cas, mettez les voiles !

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous êtes très efficace dans votre travail et cela vous permet de réaliser de bonnes affaires. Pensez à vous faire plaisir de temps en temps.

Vierge 24-08 au 23-09

Voilà une journée qui peut être consacrée à votre partenaire, surtout si son moral est en berne. Prévoyez une petite sortie, un spectacle ou un bon restaurant...

Balance 24-09 au 23-10

Les soucis professionnels ou l'atmosphère au boulot affectent votre moral. Avant que vous ne tombiez malade, pensez à vous relaxer plus souvent et à méditer dans le calme...

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui, vous naviguez entre les multiples déplacements et les divertissements possibles. Pourquoi ne pas allier les deux ? Ainsi, tout le monde sera content !

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous vous faites du souci pour l'un des membres de votre famille ? Réfléchissez et voyez si vous ne pouvez pas l'aider, soit financièrement soit en lui offrant votre aide.

Capricorne 22-12 au 20-01

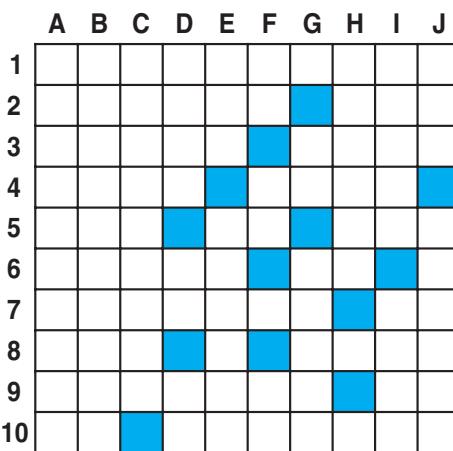
Si vous êtes souvent en déplacement, ne rechignez pas à la besogne et soyez aux aguets, car sur le long terme cela peut se révéler très positif.

Verseau 21-01 au 18-02

Aujourd'hui vous êtes à la fois tenté de vous isoler et de croquer la vie à pleine dents ! Et si vous commençiez par prendre une bonne heure de vraie détente ?

Poissons 19-02 au 20-03

Les projets ne manquent pas mais aujourd'hui vous êtes plutôt morose. Si c'est la fatigue, faites une cure de magnésium. Sinon, reprenez contact avec vos amis.



FLECHES N° 7954

Horizontalement:

1. Ce qu'elles peuvent être collantes, celles-là !
2. Décroché. Juste au-delà !
3. Tonne. Groupes céréaliers.
4. Y va mollo ! Louis XIV selon Louis XIV; devise du pouvoir absolu !
5. Rouge dans le bocal. Tour. Article.
6. Se met à son conte ! Points opposés.
7. Ne vont pas. Dit une chose et son contraire.
8. Net pas net. Foudres passées.
9. Réserve. En reculant.
10. Préposition. Vus au JO.

Verticalement:

- A. Cavale de génération, en génération.
- B. Travaillantes.
- C. Plein d'allant.
- D. Cogne. Fait recette. Editions.
- E. Quatre moins O. Tant pis pour elle !
- F. Pris. Note élevée. Issues de souche.
- G. Conjonction. Finit souvent au panier.
- H. Partie en fleur.
- I. Partie en fleur. Noroît ou suroît.
- J. Passe à l'attaque. Passés.



FOUILLES N° 7954

AGENDA – AGREGATION – AMUSEMENT – BANDITISME – BENEDICTION – CAMP – CHAINE – DRAP – EMOI – ENTORSE – ETAU – ETRENNER – FELIN – FEMME – FREMIR – GITAN – GORGE – LANCE – MAGIE – MARC – MEMORANDUM – MONT – OGIVE – OGRE – OURS – PARTICULARITE – PILON – PIPEAU – POMPE – PONT – POUPEE – RADE – RAMAGE – REPOS – ROUGIR – RUINE – SAPIN – TORNADE – TRUC – UNIVERSITE – USUELLEMENT – VASE – VERIFICATION – VRAC – ZENITH.

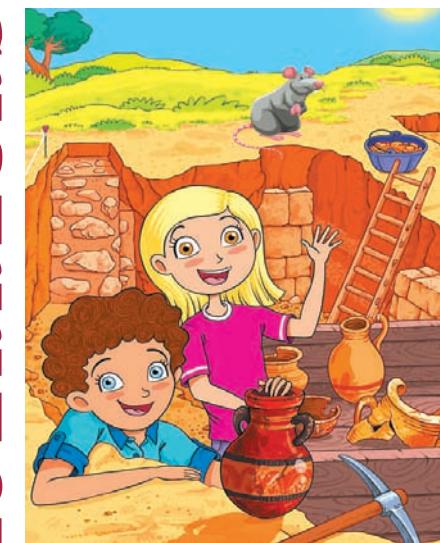
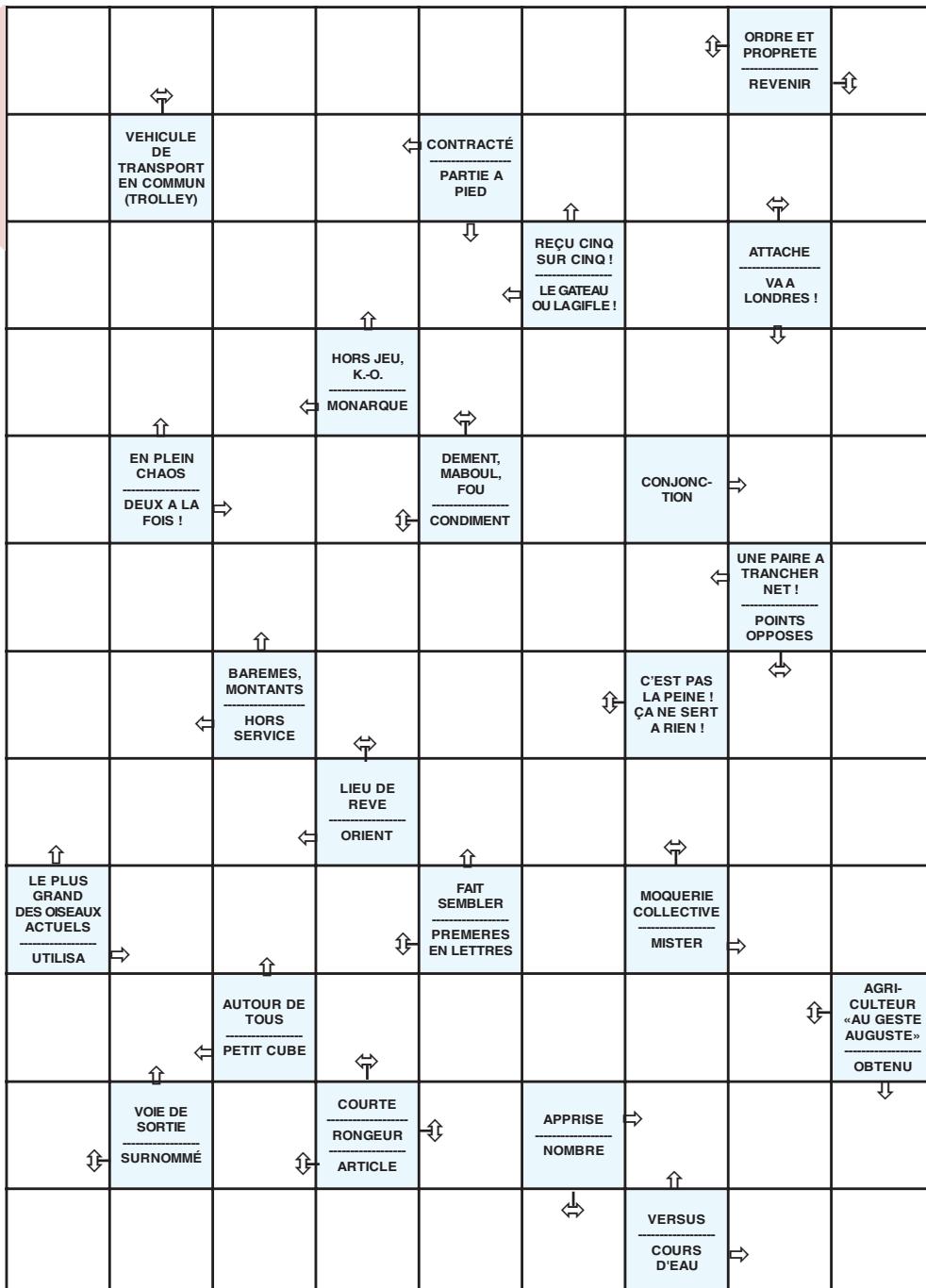
Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est idiot. - Mon 2e parcourt.
- Mon 3e, c'est ne pas dire, garder pour soi. Mon tout est tout seul.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

7	14	11	13	11	4	8	5	11	7
11	4		8	6		5	11	5	11
14	8	4	4	11		5	4	11	7
9	2		6	10	5	11	4		
10	11		9	5		1	2	11	4
4		12	16	11		5	11	13	11
2		9	8		6	2	1	10	7
7	8	10	1	8		9	7		5
5	2	13	5		7	1		3	11
11	5	11	7		8	1	1	11	11
7		15		4	10	11	1	5	
	4	8	3	9	5	11		11	4
5	9	4	3	10	11		10	1	11
11	1	3		5		8	1	5	2
11	3		13	11	7	5	11	11	7

CODES N° 7954

Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7953

A	U	D	I	T	O	I	R	E	S
M	O	R	V	E	U	X		C	E
N	E	R	S		S	U	D		
I	N	S	A	T	I	A	B		
S	O	S	I	E	S	I	E		
T	U	E		G	O	R	E		
I	R	E		L	A	C	E		
A	R	S	A	L	I	Z	I		
N	I	F	E	L	A	V	E		
T	R	A	M	P	O	L	I		

SUDOKU N° 953

1	3	7	5	2	6	9	8	4
2	4	9	3	8	7	6	1	5
6	5	8	1	9	4	2	7	3
4	6	5	7	1	8	3	9	2
3	7	1	9	4	2	5	6	8
8	9	2	6	5	3	1	4	7
9	8	4	2	6	5	7	3	1
5	1	3	4	7	9	8	2	6
7	2	6	8	3	1	4	5	9

FLECHES N° 7953

A	U	T	O	M	N	E
R	P	O	R	T	A	L
E	U	N	V	A		
P	I	T	R	E		
O	T	N	S	R		
R	P	A	P	E		
T	R	O	N	E		
E	U	T	T	I		
R	A	S	B	R		
I	S	O	L	E		
F	R	I	T	E		
E	S	A	I	G		
F	R	I	T	E		
E	S	A	I	G		

FOUILLES N° 7953

JUDO (Jus - Dos)

CODÉS N° 7953

1	S	2	A	3	M	4	U	5	I	6	O
7	N	8	E	9	R	10	B	11	G	12	V
13	K	14	D	15	C	16	P	17	F	18	H
19	L	20	T	21	22	23	24				

3	9	5	7	2
5	7	2		
6				
8		6	1	4
2	1	4		
5	8	4	6	2

SUDOKU N° 954

**Fin de mission
pour
l'ambassadeur
américain
à Rabat**



L'ambassadeur américain au Maroc, David Fischer, quittera son poste le 20 janvier prochain, a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Rabat via Twitter. Le départ de l'ambassadeur sera "conforme à la pratique habituelle des ambassadeurs américains nommés politiquement qui terminent leurs missions diplomatiques au début d'une nouvelle administration présidentielle", précise l'ambassade dans un tweet. David Fischer qui a pris ses fonctions à Rabat en janvier 2020 a été le premier ambassadeur américain à se rendre dans la ville sahraouie occupée Dakhla, une visite qui a suivi la conclusion de l'accord de troc, ayant abouti à la normalisation des rapports diplomatiques entre le Maroc et l'entité sioniste en contrepartie de la reconnaissance par le président américain sortant, Donald Trump, de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Avant sa désignation pour le poste d'ambassadeur américain Rabat, Fischer a été PDG de Suburban Collection Holdings, un conglomérat privé constitué de l'un des plus grands groupes de la concession automobile aux Etats-Unis.

Nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye



Face aux inimaginables secousses judiciaires vécues actuellement, on aura tort de rester focalisé sur les agissements immoraux de quelques anciens hauts responsables politiques. La conjoncture a fait qu'ils soient pris la main dans le sac et l'erreur serait de croire qu'ils sont auteurs inconscients de comportements isolés. Ils se sont bien investis en connaissance de cause dans des procédés patrilinéaires établis par la conviction que l'Algérie leur appartenait. Le sens de la responsabilité était ainsi dessiné pour que les particulières orgies dont ils sont coupables fussent naturellement autorisées.

Il serait aussi trop simple de ne s'en tenir qu'à cette malheureuse histoire de lingots d'or car d'autres affaires plus graves restent dans l'ombre car l'acca-

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Nigeria : des terroristes prennent le contrôle d'une base militaire



Des terroristes présumés affiliés au groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Isawap) ont pris le contrôle de la base militaire de Marte, dans le Nord-Est du Nigeria, vendredi soir, ont rapporté samedi des sources militaires sous le couvert de l'anonymat à l'AFP.

De nombreux combattants sont arrivés à bord de camions militarisés et ont attaqué cette base de la région du lac Tchad, dont ils ont toujours le contrôle, selon ces sources militaires concordantes, malgré une opération militaire actuelle-

ment en cours. "Nous avons subi une attaque des terroristes d'Isawap. Ils ont envahi la base de Marte après d'intenses combats", a fait savoir un officier ayant requis l'anonymat, "notre priorité est désormais de reprendre le contrôle de la base, et une opération est actuellement en cours". "Nos troupes ont essuyé des pertes humaines et en équipement, mais nous sommes toujours en train de recueillir des informations précises", a indiqué une seconde source militaire, également

sous couvert d'anonymat. L'armée nigériane a subi de très lourdes pertes ces dernières années face aux combattants d'Isawap, branche dissidente du groupe Boko Haram qui sème la terreur dans le Nord-Est du Nigeria depuis plus de 10 ans.

Isawap, affilié à l'Etat islamique (EI) a fait sécession de Boko Haram en 2016 et s'est retranché essentiellement dans la zone du lac Tchad, région frontalière et stratégique entre le Nigeria, le Tchad, le Cameroun et le Niger.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LOURDE CHARGE

parement des richesses indues est beaucoup plus varié. Ouyahia est tout sauf un délégué pour penser qu'il se soit aventuré dans des révélations assommantes derrière lesquelles il a tenté d'inciter à l'ouverture d'une boîte de Pandore pour que la justice et l'opinion publique découvrent ce qui est encore tu. On doit reconnaître à l'homme un minimum d'intelligence pour déduire qu'il avait un message à faire passer.

De fait, il n'avait pas besoin d'en dire plus, car l'assourdissant étalage des pirateries exposées aujourd'hui devant les tribunaux renvoie à plusieurs décennies de gouvernances et aux vilaines artifices avec

lesquels elles étaient largement régies. La variété des entorses est fantasmagorique. Elle va de la gestion de l'immobilier de l'Etat aux nominations souterraines des responsables étatiques pour que le tréfilage économique et politique aboutisse à une razzia sur les lingots d'or. Au départ décider de la vénération du dinar symbolique permettait d'ouvrir toutes les portes et la philosophie détournée des monopoles offrait le tissage le plus lourd des procédés secrets. Depuis l'indépendance du pays, même les crises passées permettaient la mouvance intéressée pour laisser à certains la voie libre et dégagée pour leur manigance et leur cupidité.

La charge est trop lourde pour croire que les seuls tribunaux pourraient la porter sur leurs dos.

Tunis risque de perdre des millions de dollars du clan Ben Ali gelés en Suisse

La Tunisie risque de perdre des dizaines de millions de dollars détournés par le clan de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali et bloqués en Suisse, en raison de l'expiration mardi à minuit du gel de ces avoirs, a indiqué un responsable tunisien. "Le Conseil fédéral Suisse a annoncé que le gel administratif d'une partie des avoirs du clan Ben Ali prendrait fin le 19 janvier à minuit, cela nous a été notifié via les canaux diplomatiques", a précisé samedi à l'AFP ce responsable de la présidence tunisienne ayant requis l'anonymat. Le 19 janvier 2011, cinq jours après la fuite du président chassé par un soulèvement populaire, le Conseil fédéral suisse avait ordonné le blocage à titre préventif des avoirs en Suisse de Ben Ali et de son entourage, un gel dont le délai légal peut aller jusqu'à dix ans.

L'ancien président est décédé à 83 ans en 2019 en exil en Arabie saoudite. Selon l'ONG suisse Public Eye, le clan Ben Ali aurait fait transiter 320 millions de dollars par la place financière de Genève durant les années 2000. Conséquence du dégel de ces avoirs mardi à minuit: de 30 à 50 personnes du clan Ben Ali, notamment son épouse Leila Trabelsi et son frère Belhassen Trabelsi, "pourraient récupérer l'argent", a estimé le responsable de la présidence tunisienne.

Le Pentagone intègre Israël dans son commandement pour le Moyen-Orient



Le ministère américain de la Défense a annoncé vendredi son intention d'inclure désormais Israël au sein de son Commandement central pour le Moyen-Orient, une mesure destinée à consolider le front anti-Téhéran. "L'apaisement des tensions entre Israël et ses voisins arabes, grâce aux accords d'Abraham, offre aux Etats-Unis une occasion stratégique pour rassembler des partenaires clés contre des menaces communes au Moyen-Orient", a justifié le Pentagone dans un communiqué. Sans être cité, l'Iran est ainsi visé. Les accords dits d'Abraham portent sur une normalisation des relations entre des pays arabes et Israël. Tour à tour les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc ont ainsi normalisé leurs relations avec l'Etat hébreu, sous l'égide des Etats-Unis, représentés par Jared Kushner, gendre et conseiller du président Donald Trump. Les équilibres au Moyen-Orient étant ainsi redéfinis, le Pentagone a estimé que ses rapports militaires avec Israël pouvaient désormais être gérés par la branche moyen-orientale du Commandement central (Centcom) et non plus par la direction européenne du Centcom.